

Météo

Nuageux, possibilité de faible neige
max -2 / min -19
page S 16

Actualités



Il y aura enquête publique sur la mort du jeune Yamen Ghaleb
page A 3

Monde



Chirac décrète l'arrêt définitif des essais nucléaires
page C 16

Économie



Bell veut s'implanter dans le marché du câble
page C 1

Index

Annonces classées	
- immobilier	B7, C12
- marchandises	C12
- emplois	C12, C13
- automobile	C13, C14
- propositions d'affaires	C14
Arts et spectacles A12 à A14	
- horaires-spectacles	A13
- télé-horaires	A13
Bandes dessinées	C12
Bridge	C14
Décès	C15
Économie	C1 à C11
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	B7
Horoscope	C13
Le monde	C16
Loteries	A2, A6
Mots croisés	C13
Mot mystère	C14
Opinions	B3
Politique	B1, B4, B6, B8
Tabloïd Sports	
- Pierre Ladouceur	S5

« Nous allons oser »

La relance de l'emploi ; l'assainissement des finances publiques ; la réforme de l'éducation et le développement des régions sont les priorités de Bouchard

AUTRES INFORMATIONS, PAGES A5, B1, B2, B3 et B6

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le prochain gouvernement va « oser faire les choix nécessaires », a promis hier le premier ministre Lucien Bouchard en dévoilant son conseil des ministres : 22 personnes au total, dont la moitié ne faisaient pas partie du gouvernement Parizeau.

Devant un parterre d'invités, au Salon rouge de l'Assemblée nationale, M. Bouchard a souligné que l'état lamentable des finances publiques s'expliquait par une décennie de négligence : « On n'a pas osé faire le ménage qui s'imposait, faire les choix nécessaires. On n'a pas osé mécontenter tel ou tel groupe, on n'a pas osé prendre ses responsabilités et mettre les Québécois devant leurs responsabilités », a lancé M. Bouchard, devenu hier le 27^e premier ministre du Québec.

Pour l'heure, les querelles constitutionnelles seront rangées au placard. Québec ne prendra pas ses décisions « à travers le prisme des coalitions ou des votes référendaires », promet-il. En retour, il exhorte les fédéralistes, « notamment ceux du monde des affaires », à « faire la différence entre leur contribution légitime au débat politique et leur contribution nécessaire au redressement économique ».

Promettant « d'oser », M. Bouchard y va d'une première audace : beaucoup de sang neuf autour de la table du conseil. Outre le premier ministre, dix nouveaux viendront s'asseoir autour de la table, dont plusieurs jeunes montréalais : André Boisclair (Gouin) comme responsable des « Relations avec les citoyens », David Cliche (Vimont) à l'Environnement, et Pierre Bélanger (Anjou) qui deviendra leader parlementaire. Moins jeunes, Sylvain Simard (Richelieu) obtient ce qu'il veut, les Affaires internationales, mais Robert Perreault (Mercier) atterrit à la Sé-

VOIR OSER EN A2



PHOTO ROBERT GALBRAITH, collaboration spéciale

Le nouveau premier ministre Lucien Bouchard a exhorté les fédéralistes, « notamment ceux du monde des affaires », à « faire la différence entre leur contribution légitime au débat politique et leur contribution nécessaire au redressement économique » du Québec.

LYSIANE GAGNON



Quelques signaux

Divers signaux émanent de ce nouveau conseil des ministres : un retour à la vieille tradition social-démocrate du PQ ; un durcissement des positions vis-à-vis du Canada anglais et des autochtones ; une attention particulière à la métropole.

Avec le départ des Parizeau, Campeau, Le Hir et Paillé, et à l'exclusion, sans doute, de Bernard Landry, l'État québécois ne comptera aucun ministre ayant des antennes dans les milieux d'affaires, sauf peut-être Mme Dionne-Marsolais (Industrie et Commerce), dont le poids politique est si léger qu'elle est venue à un cheveu d'être exclue de ce remaniement.

Même Serge Ménard, le nouveau ministre chargé de la métropole, avouait hier soir avoir été surpris de sa nomination : « C'est un dossier surtout économique, et ce n'est pas ma matière forte. Mais le premier ministre m'a promis de bons conseillers... ».

Le maître d'oeuvre de la politique économique, Bernard Landry, est plutôt pragmatique, mais l'autre grand ministre d'État (Emploi et solidarité) échoit à Louise Harel, traditionnellement la championne de l'aile gauche du parti.

Le « préjugé favorable aux syndicats », qui rappelle le premier gouvernement de René Lévesque, sera renforcé par l'arrivée au conseil de Matthias Rioux (Travail), ancien syndicaliste, et de Robert Perreault, ancien conseiller du RCM. Le troisième « super-ministre », Guy Chevrette, vient lui aussi, comme M. Rioux, du syndicalisme enseignant. Enfin, autre lien serré avec le monde syndical, Pauline Marois, autre ministre senior, est l'épouse du président du Fonds de solidarité de la FTQ.

Compte tenu de l'importance des Fonds de solidarité (FTQ et

VOIR SIGNAUX EN A2

Montréal remonte en grade

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard veut s'attaquer fermement à la relance de l'économie de la région de Montréal pour que celle-ci reprenne son rôle de métropole et redonne le levier économique qu'elle a été.

La présence d'une dizaine de ministres au sein du nouveau cabinet et surtout la désignation de Serge Ménard comme ministre

d'État à la métropole en font foi, de même que la création prochaine d'une commission de développement de la région métropolitaine.

« Montréal et sa région métropolitaine présentent un cas à part. La démographie montréalaise, la complexité de son tissu de villes et de banlieues, son rôle économique et culturel, l'ampleur des problèmes qui l'assaillent démontrent amplement que le Montréal métropolitain doit être doté d'un levier politique à sa mesure », a indiqué le premier

ministre, en désignant à Serge Ménard ses nouvelles responsabilités.

« Le nouveau ministre responsable de la région métropolitaine de Montréal aura le mandat de promouvoir la métropole dans la définition d'actions gouvernementales spécifiques et dans la concertation des initiatives venant du milieu montréalais », a-t-il précisé.

Le député de Laval-des-Rapides, dont la

VOIR MONTRÉAL EN A2

Conseil des ministres du gouvernement du Québec

Lucien Bouchard premier ministre, président du Comité des priorités et président du Comité ministériel des affaires régionales et territoriales

Bernard Landry vice-premier ministre, ministre d'État de l'Économie et des Finances, président du Comité ministériel de l'emploi et du développement économique, ministre responsable de la région de l'Estrie

Pauline Marois ministre de l'Éducation, présidente du Comité ministériel de l'éducation et de la culture, ministre responsable de la région de la Montérégie

Guy Chevrette ministre d'État des Ressources naturelles, ministre responsable du Développement des régions et ministre responsable de la Réforme électorale et parlementaire, ministre responsable de la région de Lanaudière

Louise Harel ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de la Condition féminine, présidente du Comité ministériel du développement social

Louise Beaudoin ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française

Serge Ménard ministre d'État à la Métropole, ministre responsable de la région de Montréal;

Jean Rochon ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre responsable de la région de Québec;

Jacques Léonard ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor, ministre responsable de la région des Laurentides

Jacques Brassard ministre des Transports et ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, ministre responsable de la région du

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Paul Bégin ministre de la Justice, président du Comité de législation, ministre responsable de la région de la Côte-Nord

Rémy Trudel ministre des Affaires municipales, ministre responsable de la région Abitibi-Témiscamingue et de la région Nord-du-Québec

Guy Julien ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région Mauricie-Bois-Francis

David Cliche ministre de l'Environnement et de la Faune, ministre responsable de la région de Laval

Sylvain Simard ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, ministre responsable de la région de l'Outaouais

Robert Perreault ministre de la Sécurité publique

Matthias Rioux ministre du Travail, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Pierre Bélanger ministre délégué à la Réforme électorale et parlementaire et leader parlementaire du gouvernement

Rita Dionne-Marsolais ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce

Roger Bertrand ministre délégué au Revenu

Denise Carrier-Perreault ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches

André Boisclair ministre délégué aux Relations avec les citoyens.

Infographie La Presse

Paillé quittera bientôt son siège de député

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Fâché de ne s'être fait offrir qu'un poste de ministre délégué, Daniel Paillé quittera bientôt la politique. L'ancien vice-président de Québecor, venu en politique avec Jacques Parizeau, a indiqué à son personnel hier qu'il n'avait pas l'intention de demeurer longtemps député de Prévost.

Dans un communiqué, l'ancien ministre de l'Industrie confirmait hier les informations de La Presse voulant qu'il ait refusé le poste de ministre délégué à l'Industrie. « Je ne pouvais accepter le principe que ce ministère d'importance ne soit pas dirigé par un ministre titulaire », indique-t-il.

Selon les informations obtenues par La Presse, un autre facteur a contribué au départ de M. Paillé : il n'aurait pu travailler sous Bernard Landry — les deux hommes n'ont guère d'atomes crochus.

Seule allusion à Prévost : dans

son communiqué, M. Paillé dit demeurer député « pour l'instant » afin de ne pas freiner le progrès accompli.

Avec le départ de M. Paillé, celui de Jean Campeau la semaine dernière, et de Richard Le Hir, l'an dernier, il ne se trouve plus un seul membre du gouvernement provenant de la communauté des affaires de Montréal.

Parmi les cinq ministres écartés hier, deux seulement avaient accepté de se présenter à la formation du nouveau gouvernement. François Gendron, livide, quitte l'énergie où il était pourtant très populaire. M. Gendron visiblement bouleversé s'est dit « chagriné, déçu et peiné, mais solidaire de l'équipe. Il ne faut jamais être plus gros que l'équipe, mais j'éprouve le sentiment normal de trouver dur de ne pas en faire partie ».

Il indiquait toutefois qu'il entendait demeurer député d'Abitibi-Ouest — qu'il représente depuis 1976. Selon plusieurs sources, M. Gendron avait refusé

VOIR PAILLÉ EN A2

ROYAL
POUR LE PLUS GRAND VOYAGEUR



LA FLORIDE A PETIT PRIX
VOLS ALLER - RETOUR

MONTRÉAL - FORT LAUDERDALE
à partir de

314\$ TAXES INCLUSES

Départs de Février

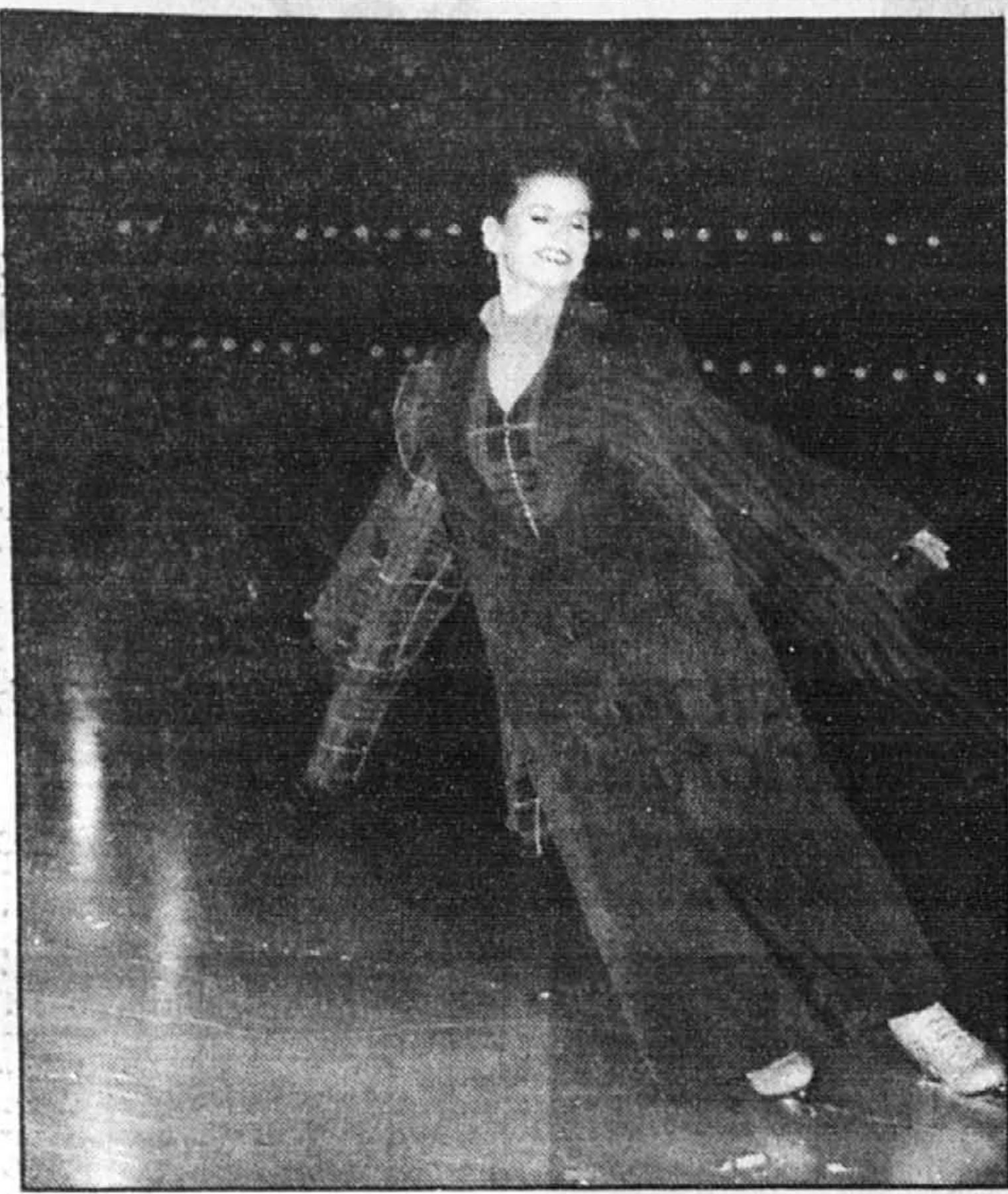
Places limitées selon la disponibilité au moment de la réservation. Les vols de ROYAL sont notifiés, conformément aux dispositions IATA contenues dans le règlement sur les transports aériens.

MONTRÉAL - ORLANDO
à partir de

359\$ TAXES INCLUSES

Départs de Février



Demain dans *La Presse*

Mode

La manifestation de mode québécoise, qui a eu lieu le 22 janvier à la patinoire du Rockefeller Center, à New York, semble avoir charmé plusieurs membres de la presse et acheteurs américains. Organisé par la délégation du Québec à New York, ce défilé inhabituel, où des patineurs de haut calibre ont remplacé les traditionnels mannequins, s'est avéré une tribune de choix pour une dizaine de designers et manufacturiers d'ici. À l'American Festival Cafe, donnant directement sur la patinoire, on comptait une intéressante brochette d'intervenants de la mode, dont certains acheteurs de Bloomingdale's, Macy's et North's ainsi que des journalistes des magazines *Elle*, *Esquire* et *Mirabella*. A lire demain dans le cahier Mode.

Insolite

Vedettes de *Sesame Street* enlevées

« Ernie » et « Bert », deux marionnettes originales du spectacle *Sesame Street*, ont été volées à Erfurt (est de l'Allemagne), où elles étaient exposées, dans la nuit de dimanche à hier, a annoncé la police. En revanche, le voleur a dédaigné « Miss Piggy », autre célébrité, mais du *Muppet Show*, qui se trouvait dans la même vitrine. La police estime les dommages à 200 000 deutschmark (135 000 \$ US).

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
- à Montréal : Université du Québec à Montréal, avec la collaboration de l'Association après l'UQAM, la Grande place, Pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue St-Denis (métro Berr-UQAM), de 10 h à 18 h. Objectif : 200 donneurs ;
- à Sherbrooke : Université de Sherbrooke, Pavillon Université, 2500, boul. de l'Université, de 13 h 30 à 19 h 30. Objectif : 400 donneurs.

Question du jour

Le service **InfoBref Bell**

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Croyez-vous que la nomination de Serge Ménard au poste de ministre d'État à la Métropole contribuera à la relance de Montréal?

Croyez-vous que le conseil des ministres du gouvernement du Québec devrait dire oui à une subvention de quatre millions pour le *Cosmodôme de Laval*? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 16 % Non: 84 %

La Presse

La quotidienne à trois chiffres **845**
Tirage d'hier à quatre chiffres **3039**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-6931
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. * Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 * Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR **05-2** MARDI 30 JANVIER 1996

Suite de la Une

OSER

« Nous allons oser »

curité publique. Une des particularités de ce nouveau gouvernement reste l'accent qui est mis sur le développement économique de Montréal, Serge Ménard devient « ministre d'État à la métropole », un nouveau poste qui lui ouvrira les portes du comité des priorités du gouvernement et de tous les comités ministériels. Il aura le mandat de déposer, d'ici juin, un projet de loi sur une Commission de développement de la région métropolitaine de Montréal.

Jean-Pierre Charbonneau, député de Borduas, sera proposé à l'Opposition comme prochain président de l'Assemblée nationale.

Plusieurs décisions sur la formation du gouvernement ont été prises à la dernière minute, le nombre de chaises disposées pour les ministres à la cérémonie est passé de 17 à 22, tandis que M. Bouchard expédiait en vitesse quelques entretiens pour terminer son casse-tête. Ainsi, Roger Bertrand — l'ancien président — n'a appris qu'en matinée, hier, qu'il devenait délégué au Revenu — il venait d'acheter des billets pour le Vietnam. Rémy Trudel n'apprit que dimanche soir qu'il accédait au Saint des Saints (Affaires municipales). Guy Julien a obtenu

l'Agriculture tellement tard que sa famille ne put venir à la cérémonie. Dans la frénésie des dernières minutes, Guy Chevette a réussi à arracher une autre responsabilité, les autochtones, qu'on a même pas eu le temps de mettre dans la liste officielle des responsabilités ministérielles.

Cinq ministres, et pas les moindres, quittaient hier le conseil des ministres : Daniel Paillé, François Gendron, Jean Garon, Jeanne Blackburn et Marcel Landry.

Pas de hausse d'impôts

Pour M. Bouchard, les finances publiques se rétabliront davantage avec des compressions de dépenses que des augmentations de recettes. « Moins nous oserons, plus les choses seront difficiles », prévient-il en s'engageant à « briser les tabous et bousculer les habitudes ». Pas question de « massacre à la tronçonneuse » dans les programmes sociaux, mais beaucoup d'économies devront venir de l'administration publique. « Dans la jungle actuelle de bureaucraties et de programmes, nous allons émonder », promet-il. Il s'engage à essayer de rééquilibrer les finances publiques « sans augmenter les impôts des contribuables et la taxe de vente ».

Au sommet socio-économique, prévu d'ici quelques semaines, il a ajouté hier un autre rendez-vous, à l'automne, avec l'ensem-

ble des décideurs québécois, « pour élaborer un nouveau pacte social ».

Les trois priorités du gouvernement restent, indique-t-il, l'assainissement des finances publiques, la réforme de l'éducation et, a-t-il ajouté, la « reconnaissance du rôle déterminant de Montréal dans l'économie québécoise ».

Trois ministres d'État

Autre audace, M. Bouchard a accepté la proposition de Bernard Landry de postes de superministres. M. Landry devient l'homme fort du gouvernement, comme vice-premier ministre, il cumule les Finances et l'Économie et aura, comme ministre « d'État », la main haute sur l'ensemble des politiques économiques. Il chapeautera les ministres Rita Dionne-Marsolais et Roger Bertrand.

Louise Harel aura la même autorité de « ministre d'État » sur l'ensemble du secteur social et de l'Emploi. Le ministère de Jeanne Blackburn, la Sécurité du revenu, disparaîtra toutefois. Un changement qui rendra les statistiques moins embarrassantes pour Québec, la clientèle sera répartie, les aptes au travail resteront des clients du ministère de l'Emploi, mais les inaptes passeront à la Santé où demeure Jean Rochon.

Pauline Marois passe à l'Éducation et se dit satisfaite compte tenu qu'il s'agit d'une priorité

du gouvernement. Louise Beau doit conserver la Culture, obtient en prime l'autoroute électronique et demeure membre du comité des priorités, tout comme Pauline Marois.

Guy Chevette, qui était allé jusqu'à boudier le couronnement de M. Bouchard samedi, devient ministre d'État aux Ressources et conserve la responsabilité du parlement et de la réforme électorale — il conserve ainsi le contrôle sur le progrès des projets de loi au Parlement, un pouvoir certain sur l'ensemble de ses collègues.

Il a reconnu avoir proposé Pierre Bélanger comme « ministre délégué ». En coulisses, on indique qu'il ne voulait pas que ces responsabilités aillent à Jacques Brassard ou à François Gendron. M. Chevette, a-t-on appris, avait été particulièrement furieux d'apprendre par l'entremise du libéral Pierre Paradis qu'on lui enlèverait le poste de leader parlementaire — ce que lui avait nié alors Lucien Bouchard, Jacques Brassard, qui obtient les Transports — avec, curieux mélange, les Affaires intergouvernementales canadiennes — n'a pas voulu commenter l'intervention de son ami Chevette.

L'Abitibien Rémy Trudel obtient les Affaires municipales. Dans l'Est de la province, Matthias Rioux, député de Matane, devient ministre du Travail. □

MONTRÉAL

Montréal remonte en grade

nomination, aussitôt qu'elle a été connue, a fait l'objet d'un accueil favorable unanime dans les milieux municipaux de la région montréalaise, a rapidement indiqué qu'à court terme, il allait tenter « d'enlever tous les irritants qui nuisent au développement de Montréal ».

Soulignant que son mandat s'étendait à tous les domaines de la vie montréalaise, tant en matière d'économie, de transport que de santé, le ministre Ménard a fait part d'un certain nombre de priorités qu'il s'était déjà fixées, comme de « travailler à la réconciliation avec les communautés (culturelles) qui enrichissent Montréal ».

« Je pense que quand nous l'aimons, cette métropole, nous voulons continuer à l'habiter quelles que soient les décisions que nous allons prendre sur le plan de la souveraineté. Et quelle que soit la langue que nous parlons », a déclaré le ministre.

Précisant qu'il visait à ce que Montréal retrouve le dynamisme d'une métropole internationale, M. Ménard a indiqué que c'était précisément pour cette raison qu'on lui a confié ces nouvelles responsabilités.

« C'est comme cela que M.

Bouchard me l'a expliqué, nous croyons sincèrement que la métropole est le moteur économique du Québec. La métropole, il y a 46 % de la population qui y habite. Elle compte 102 municipalités. La métropole, c'est partout où on peut habiter tout en travaillant à Montréal », a-t-il expliqué.

Le ministre estime que « si l'on peut redonner à Montréal et à sa région le dynamisme qu'elle a déjà eue, le reste du Québec va bien fonctionner, quelque soit son avenir constitutionnel ».

La Commission de développement de la région métropolitaine de Montréal, elle, exercera d'importantes responsabilités de promotion économique et sera chargée de conseiller le gouvernement en matière d'aménagement du territoire métropolitain, de transport, de culture, d'équipements et en toute autre matière affectant la métropole, comme l'a précisé Lucien Bouchard.

Le ministre Ménard a été le premier membre de l'ancien et du nouveau cabinet à être convoqué par Lucien Bouchard, mercredi dernier. Il avait en quelque sorte le choix de son avenir politique et aurait pu conserver la Sécurité publique, où il aurait aimé poursuivre et mener à terme les réformes commencées, comme il l'a lui-même précisé. « Mais je connaissais les besoins de Montréal », a-t-il expliqué.

SIGNAUX

Quelques signaux

maintenant CSN) dans l'économie québécoise, c'était une raison suffisante pour enlever Mme Marois aux Finances, où elle risquait de se retrouver trop souvent en conflit d'intérêts. Mme Marois est du reste un excellent choix pour l'Éducation : elle a du doigt politique, de l'énergie à revendre... et quatre enfants à l'école publique, ce qui n'est pas une considération superflue.

Avec Jacques Brassard et Guy Chevette aux commandes, les rapports avec le reste du Canada et les autochtones risquent de se gâter singulièrement.

Le premier ne parle pas un mot d'anglais, et l'on ne sait même pas s'il est capable de lire les journaux anglais, ni s'il s'est déjà aventuré à l'ouest de Hull et à l'est de la Gaspésie. Cet unilinguisme archaïque aurait dû suffire à l'écartier de l'emploi. Là où l'ancienne titulaire, Louise Beaudoin, apportait au moins une certaine connaissance de l'anglais et quelque charme diplomatique, on peut prévoir que M. Brassard, avec sa rhétorique

inflammable et son nationalisme style années 60, va pourrir définitivement le champ déjà miné des relations intergouvernementales.

Quant au choix de Guy Chevette comme porte-parole du gouvernement dans le dossier autochtone, c'est absolument déplorable. On connaît le talent de M. Chevette pour l'insulte gratuite, et son chauvinisme belliqueux. C'est exactement le genre de ministre qu'il ne fallait pas dans ce domaine ultra-explosif. David Cliche, qui hérite à bon droit de l'Environnement, était pourtant l'homme indiqué pour assumer cette responsabilité.

Autre responsabilité délicate, celle des relations avec les citoyens, dont les communautés culturelles, les immigrants et les demandeurs d'asile. Est-ce une bonne idée de démolir le ministère de l'Immigration? Surtout, est-ce une bonne idée de confier à un néophyte les questions délicates concernant les minorités et les droits humains, lesquelles exigent au contraire énormément de maturité intellectuelle?

Le « casting » n'est pas idéal, mais l'ajout de sang neuf est certainement bienvenu. Les Boisclair, Cliche, Bélanger, apporte-

ront un utile contre-poids aux baby-boomers et pré-baby-boomers qui constituent l'armature du conseil des ministres.

Les femmes ne sont que cinq sur 23. Mais avec Mmes Harel et Marois, les deux ministres les plus importantes après Bernard Landry, sans oublier Mme Beaudoin qui a ses entrées au bureau du PM, elles auront une influence supérieure à leur nombre.

La nomination de Serge Ménard au dossier si négligé de la métropole est une bonne nouvelle en soi. Pour la première fois depuis des lunes, un premier ministre accorde un statut spécial à la région montréalaise, qui se dégage enfin du peloton des « régions ».

Mieux encore, il y délègue son ministre le plus dynamique. Me Ménard ne s'y connaît peut-être guère en économie, mais c'est un Montréalais de toujours, il est intelligent, il est volontaire et bon communicateur, et c'est un brillant avocat. Montréal avait grand besoin qu'un plaideur hors-pair se mette à son service.

Il y a toutefois des limites à ce genre de ministère « horizontal » dont le titulaire est responsable

de tout et de rien à la fois. Flotant, telle la mouche du coche, au-dessus de fiefs bien structurés, un ministre d'État sans ministère sectoriel risque de se dépenser en vain... d'autant plus que le nouvel organigramme, au chapitre de la « régionalisation », semble bien compliqué, encadré qu'il sera par le ministre Chevette, le premier ministre, et divers ministres et secrétaires régionaux qui seront tous jaloux de leur petit pouvoir.

Il reste que la proportion de ministres de la grande région métropolitaine — 11 sur 23 — correspond à peu près à la réalité démographique du Québec.

Dernier indice qui désespérera ceux qui attendaient du nouveau premier ministre un signal d'austérité : le conseil des ministres passe de 18 à 23 personnes... Cinq de plus! Le pire, c'est qu'il s'y trouve nombre de gens et de fonctions inutiles en dehors des considérations d'égo ou des tractations régionales. Qu'y fait donc le whip du caucus? Pourquoi ressusciter le ministère des « mines et forêts »? Pourquoi un ministre des « jeunes » et des « aînés »? Pourquoi un ministère pour une « réforme électorale » qui ne sera que ponctuelle? □

PAILLÉ

Paillé quittera bientôt son siège de député

la présidence de l'Assemblée nationale — qu'il avait déjà refusé en septembre 1994.

Marcel Landry, moins connu, est forcé de tirer sa révérence à l'Agriculture: « Je me suis d'abord présenté pour être député de Bonaventure — un siège arraché aux libéraux — je vais l'être à plein temps » a-t-il dit. « Personne n'a fait mon bilan », dira M. Landry, qui souligne n'avoir jamais eu d'indices de sa démotion. En coulisses, il est

clair que l'Union des producteurs agricoles, où travaillait d'ailleurs M. Landry, souhaitait un ministre plus lourd pour représenter les agriculteurs et il n'est pas évident qu'ils aient eu gain de cause avec l'arrivée de Guy Julien.

Outre M. Paillé, qui brillait par son absence, Jeanne Blackburn et Jean Garon n'étaient pas présents hier à la formation du nouveau gouvernement — même si auparavant leur personnel politique avait assuré qu'il allaient s'y trouver.

Mme Blackburn, de Chicoutimi, était d'abord desservie par le fait qu'elle se trouvait dans la même région que Lucien Bou-

chard et de l'incourturable Jacques Brassard. Mais aussi, il était connu que M. Bouchard aurait préféré qu'elle lui offre son siège, plutôt que de se présenter dans celui de Francis Dufour, Jonquière. Quand le PQ était dans l'opposition, Mme Blackburn était critique face aux politiques linguistiques, et s'était quelques fois frottée publiquement à M. Bouchard, alors chef du Bloc québécois.

En forçant le départ de Jean Garon, un des premiers membres du Parti québécois, Lucien Bouchard joue gros jeu. M. Garon n'était pas présent hier à la formation du gouvernement — en dépit des assurances de son

personnel. Samedi, arrivé en après-midi au conseil national du PQ, il était clair qu'il était mécontent, mais les vétérans péquistes jugeaient fort improbable qu'on aille jusqu'à écartier un tel monument. À l'Éducation, cette nomination était un véritable pari pour Jacques Parizeau. M. Garon avait heurté beaucoup de monde, des commissions scolaires aux universités.

Mince consolation pour Jean Garon, M. Bouchard fait monter au conseil Denise Carrier-Perreault, une protégée de longue date de M. Garon — longtemps sa présidente d'association avant la formation du comté de Chutes de la Chaudière. □



Richard Séguin

20 • 21 • 22 • 23 • 28 • 29 • 30 MARS
LE SPECTRUM La Presse CKOI 96.9 FM SODEC
BILLETTS AU SPECTRUM (INFO: 861-5851) ET À TOUTS LES COMPTOIRS ADMISSION.
RÉSERVATIONS: 790-1245 EXT. DE MONTRÉAL 1-800-361-4595



PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Bassam Ghaleb, père du jeune Yamen, s'est dit soulagé d'apprendre la tenue d'une enquête publique sur la mort de son fils.

Enquête publique sur la mort du jeune Ghaleb

L'enfant a été tué à la suite d'une chute du haut de l'autoroute Métropolitaine

GEORGES LAMON

Il y aura une enquête publique du coroner sur la mort du jeune Yamen Ghaleb, décédé d'une fracture du crâne, le 10 janvier, cinq jours après que la voiture dans laquelle il prenait place eut plongé en bas de l'autoroute Métropolitaine. Elle devrait avoir lieu à Montréal, en février.

Le mandat a été confié à un coroner de Québec, Jacques Bérubé, qui avait enquêté notamment sur la mort de sept personnes à la suite du naufrage du *Nadine*, aux îles-de-la-Madeleine.

Au cours d'une conférence de presse, hier à Montréal, le coroner en chef, Pierre Morin, a précisé que c'était à la recommandation même du docteur Claude Paquin, coroner investigateur qui avait commencé l'enquête, qu'il avait mandaté le coroner Bérubé. Le docteur Paquin considérait nécessaire

de procéder à l'audition de témoins pour clarifier le dossier. Autrement dit qu'il n'aurait pas le pouvoir de contraindre certains témoins à venir déposer devant lui, pouvoir dévolu uniquement à un commissaire-enquêteur.

Pour le coroner en chef, cette enquête se veut « un forum public » au cours duquel des témoins et des experts seront appelés à venir expliquer ce qui s'est véritablement passé. C'est « le moyen d'en arriver à des solutions ».

« Tout sera vérifié du début à la fin par l'enquêteur, et il pourra ainsi faire les recommandations pour une meilleure protection de la vie humaine. Il semble que l'entretien de ce tronçon de route cause des problèmes. »

L'accident qui a coûté la vie au jeune Ghaleb, apparaît, à son avis, comme un cas unique.

« Il me semble que jamais il n'avait encore été question de remblais de gla-

ce accumulée, dans le cas d'un accident mortel », a-t-il ajouté.

Il a rappelé qu'entre 1991 et 1993, il s'était produit une quinzaine d'accidents mortels sur l'autoroute Métropolitaine. Accidents qui mettaient en cause la vitesse, l'alcool et les fausses manoeuvres.

D'ailleurs, il n'écarte pas la possibilité que certains de ces cas soient englobés dans l'enquête du coroner Bérubé. Il a donné comme exemple deux autres accidents du même genre survenus le 7 janvier, à la hauteur du boulevard Pie IX. Trois personnes avaient été blessées et l'une d'entre elles est toujours dans le coma.

Y a-t-il eu manque de communication entre le ministère des Transports et les policiers? Les coroners de la région de Montréal seront mis à contribution et devront examiner les différents dossiers qui pourraient être pertinents.

Quant à l'enquête du Protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, le coroner en chef estime qu'il pourra avoir intérêt à la suivre de près et y être même « partie intéressée », mais que sa compétence est limitée aux ministères ou organismes gouvernementaux et publics.

Pour sa part, M. Bassam Ghaleb, qui assistait à cette conférence de presse, s'est dit satisfait de cette décision.

« Je n'ai rien demandé et on ne m'a pas mis au courant de quoi que ce soit, a-t-il dit. Je pense que c'est la meilleure chose qui puisse arriver dans les circonstances. Si c'est le prix à payer pour que de tels drames ne se reproduisent plus, oui je suis soulagé. Tout ce que j'espère, c'est que cette enquête donnera des résultats. »

M. Ghaleb n'a encore reçu aucun accusé de réception de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) à sa demande d'indemnisation pour la mort de son fils.

La Montérégie est incapable de gérer ses déchets

MARIE-CLAUDE GIRARD

Les municipalités de la Montérégie devront songer à se doter de nouveaux sites d'enfouissement si elles souhaitent gérer elles-mêmes les déchets domestiques produits dans la région.

D'après un bilan rendu public hier par le ministère de l'Environnement et de la Faune, 80 % des « matières résiduelles domestiques » de la Montérégie sont acheminées à des postes de transbordement comme celui de Longueuil et éliminées dans les régions de Montréal, Lanaudière et Mauricie-Bois-Francs.

Actuellement, il n'y a que trois sites d'enfouissement sanitaire en activité en Montérégie : ceux de Cowansville, Sainte-Cécile-de-Milton et Saint-Anicet. Deux d'entre eux comptent s'agrandir.

Deux nouveaux pourraient entrer en activité. Malgré tout, c'est insuffisant.

Pas dans la cour des autres...

« Même si tous les projets d'agrandissement et d'établissement de nouveaux sites avaient lieu, ce ne serait pas assez pour traiter ce qui se produit dans la région, a déclaré Gilles Bernier, directeur du service agricole et municipal au ministère de l'Environnement et de la Faune. »

« On commence à sentir la pression des citoyens des autres régions qui ne veulent plus voir nos déchets éliminés chez eux. C'est le syndrome du 'pas dans ma cour'. Chez eux, la circulation augmente. On crée des lieux d'enfouissement immenses », a-t-il poursuivi.

Les principaux sites accueillant les ordures de la Montérégie sont situés à

Saint-Nicéphore, Saint-Jean-de-Matha, Lachenaie et Montréal.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune proposait récemment une série de solutions pour réduire le volume des déchets domestiques à éliminer : collecte sélective dans toutes les municipalités, compostage des résidus organiques, etc. Ces propositions serviront d'outil de réflexion lors des consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement qui commencent ces jours-ci un peu partout au Québec.

Même si ces 18 propositions étaient appliquées en Montérégie, Gilles Bernier ne croit toujours pas que la région arriverait à traiter toutes ses ordures.

La région est également aux prises avec un autre problème majeur : les sites d'entreposage de pneus. Il y en a trois dans la région, deux à Franklin et

un à Saint-Jean-Chrysostome. Au total, on y compte 12 millions de pneus. Le Dépot de pneus Gagné à Franklin ainsi que celui de Saint-Jean-Chrysostome n'ont toujours pas de permis pour exploiter un tel site. C'est qu'ils ont été créés avant la mise en application du Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage, en 1992, et n'arrivent pas à s'y conformer.

En 1988, le ministère de l'Environnement se donnait l'objectif de réduire de 50 % les déchets à éliminer d'ici l'an 2000. Jusqu'ici, les réductions ont atteint entre 10 et 20 % pour l'ensemble du Québec.

En Montérégie, les premières consultations du BAPE se dérouleront à Sorel, le 5 février, à Granby le 6, à Saint-Jean-sur-Richelieu le 7, à Longueuil le 8, et à Valleyfield le 12.



ACCIDENT MORTEL

Un agent de la Sûreté municipale de Trois-Rivières a perdu la vie dans un accident de la circulation survenu vers 4 h 30 hier. Alain Houde, âgé de 26 ans, n'était pas en service. Il rentrait chez lui après son quart de travail quand il a perdu la maîtrise de son automobile personnelle, qui s'est écrasée contre un arbre sur le boulevard des Forges. La Sûreté du Québec a été chargée de l'enquête.

CORPS REPÊCHÉS

Les plongeurs de la Sûreté du Québec ont repêché deux corps dans les eaux du lac Kénogami, au Saguenay, hier. Les plongeurs avaient été appelés sur les lieux après la découverte dimanche d'une femme en état d'hypothermie avancée sur les glaces du lac à la hauteur de Larouche. La femme, âgée d'une quarantaine d'années, est décédée au Centre hospitalier de Jonquière quelques heures plus tard. C'est un automobiliste qui circulait en face du parc du lac Kénogami qui l'a aperçue. Elle ne portait qu'un pantalon et un chandail et gisait près d'un trou d'eau vraisemblablement creusé par le passage d'un véhicule. Les deux autres victimes dont les corps ont été repêchés hier sont un homme d'une cinquantaine d'années et un enfant d'environ dix ans. Les plongeurs ont aussi retrouvé une camionnette dans les eaux du lac.

HAPPÉE PAR UN TRAIN

Une femme a été tuée hier midi quand son automobile a été happée par un train à un passage à niveau, près de Deschambault, dans le comté de Portneuf. La victime a été identifiée comme étant France Lévesque, âgée de 38 ans, de Portneuf. La voiture a été traînée sur une grande distance avant que le mécanicien ne parvienne à immobiliser le train. La chaussée glissante pourrait avoir été à l'origine de la tragédie.

STATIONNEMENT FERMÉ

Le parc de stationnement incitatif Radisson fermera demain, rappelle la STCUM. Ce parc est situé rue Sherbrooke Est, à proximité de la station de métro Radisson. Comme palliatif, la STCUM propose aux clients de Radisson d'utiliser le stationnement extérieur Viau, au Parc olympique, accessible par le 4777, boulevard Pierre-de-Coubertin, à 30 mètres de la station de métro Viau. De nombreux espaces y sont disponibles au coût de 39,50 \$ par mois sur présentation d'une CAM. Dans un contexte de gestion budgétaire très serrée, allègue la STCUM, elle ne pouvait accepter la hausse de loyer substantielle (50 %) demandée par les propriétaires du terrain — le loyer demandé se chiffrait à plus de 600 000 \$ par année, soit l'équivalent de 50 \$ par mois par place de stationnement.

OFFRES DE BRIDGESTONE

Le Syndicat des travailleurs de l'usine de pneus Bridgestone-Firestone de Joliette, affilié à la CSN, a reçu hier des offres de la partie patronale. Le comité de négociation du syndicat consultera pendant quelques jours puis convoquera une assemblée générale. En conflit de travail depuis le 22 août, les 734 syndiqués revendiquent notamment l'amélioration de la caisse de retraite et du REER collectif, l'assouplissement de la politique d'absentéisme, la création d'une banque de remplaçants la fin de semaine et six congés personnels non rémunérés.

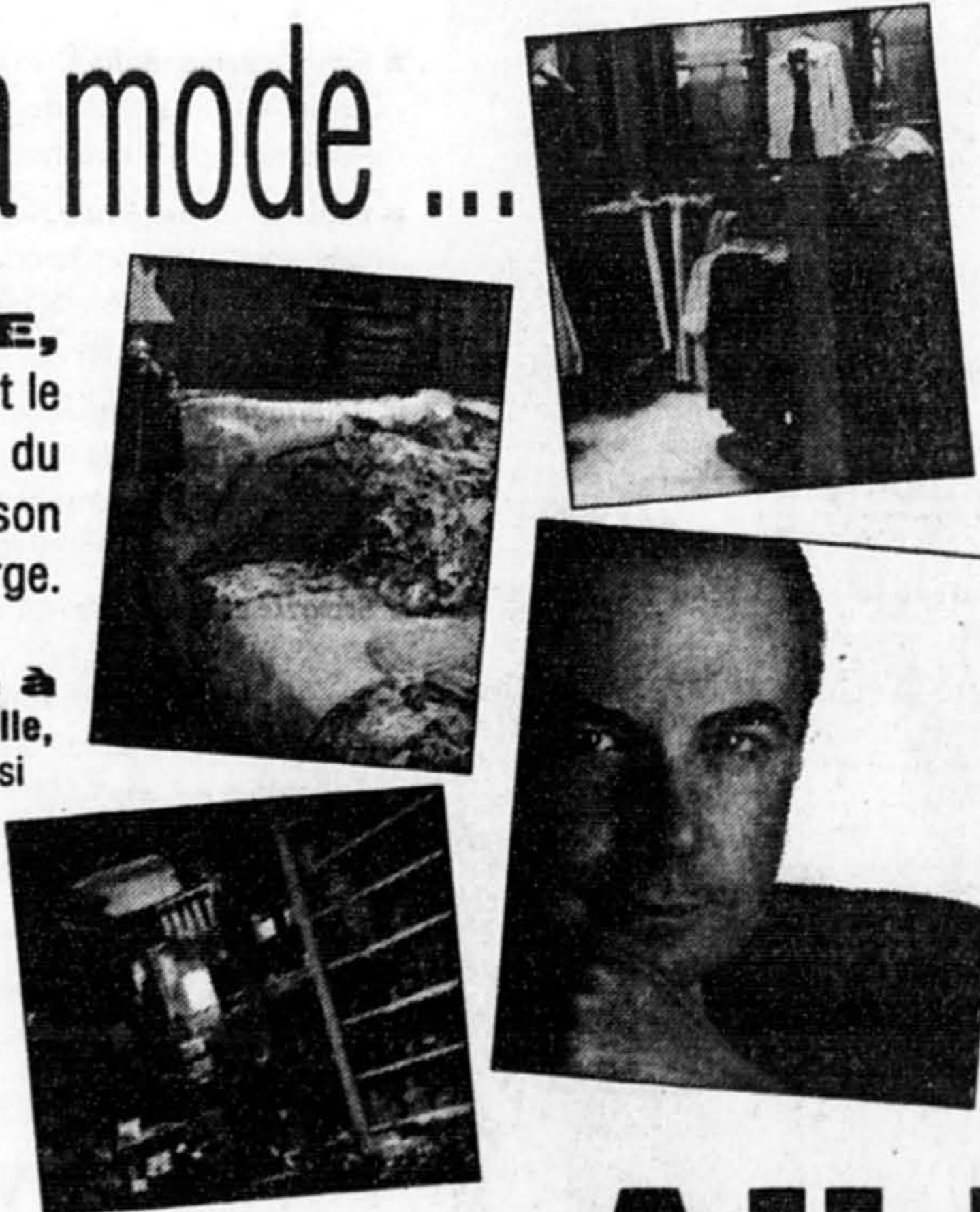
2/9

L'autre côté de la mode ...

LES AILES DE LA MODE, un grand magasin unique au monde, est le fruit de 15 années d'efforts et d'expérience du **GROUPE SAN FRANCISCO** et de son président-fondateur, M. Paul Delage Roberge.

Situé au **Mail Champlain à Brossard**, c'est un endroit où la mode pour elle, pour lui et pour les petits est tout aussi passionnante que la mode pour la maison.

Les produits offerts sont adaptés aux goûts des consommateurs québécois et sont vendus à des prix **convenant à toutes les bourses**. Le tout dans une atmosphère chaleureuse et agréable.



...c'est une destination.

«L'ouverture des **AILES DE LA MODE**

a rétabli la magie dans la mode. Dès la première visite, on sent bien que ce magasin a été conçu pour le plaisir de magasiner et pour le confort de la clientèle. Je vous encourage à fréquenter ce magasin créé et géré par des gens qui comprennent vos besoins et vos goûts.»

— Jean-Claude Poitras, Designer

voilà votre destination mode **AILES**
LES AILES DE LA MODE

Un enfant disparaît

MARC THIBODEAU

La police de la Communauté urbaine de Montréal recherchait toujours en fin de soirée, hier, un garçon d'origine haïtienne âgé de 8 ans, Huguens Saint-Gilles, porté disparu par sa mère vers 21 h, dans le quartier Saint-Michel.

Le lieutenant Dominic Werotte, du poste 44, a indiqué que l'enfant avait été vu pour la dernière fois en après-midi à l'école primaire Montcalm, au 8800, 12^e Avenue, qu'il fréquentait.

« Il restait normalement à l'école jusqu'à 18 h afin de faire ses travaux ou participer à des activités parascolaires, a expliqué le policier. Sa mère venait normalement le prendre à cette heure, mais il semble qu'elle soit arrivée une dizaine de minutes en retard hier. Il n'y avait alors plus de trace de son fils... »

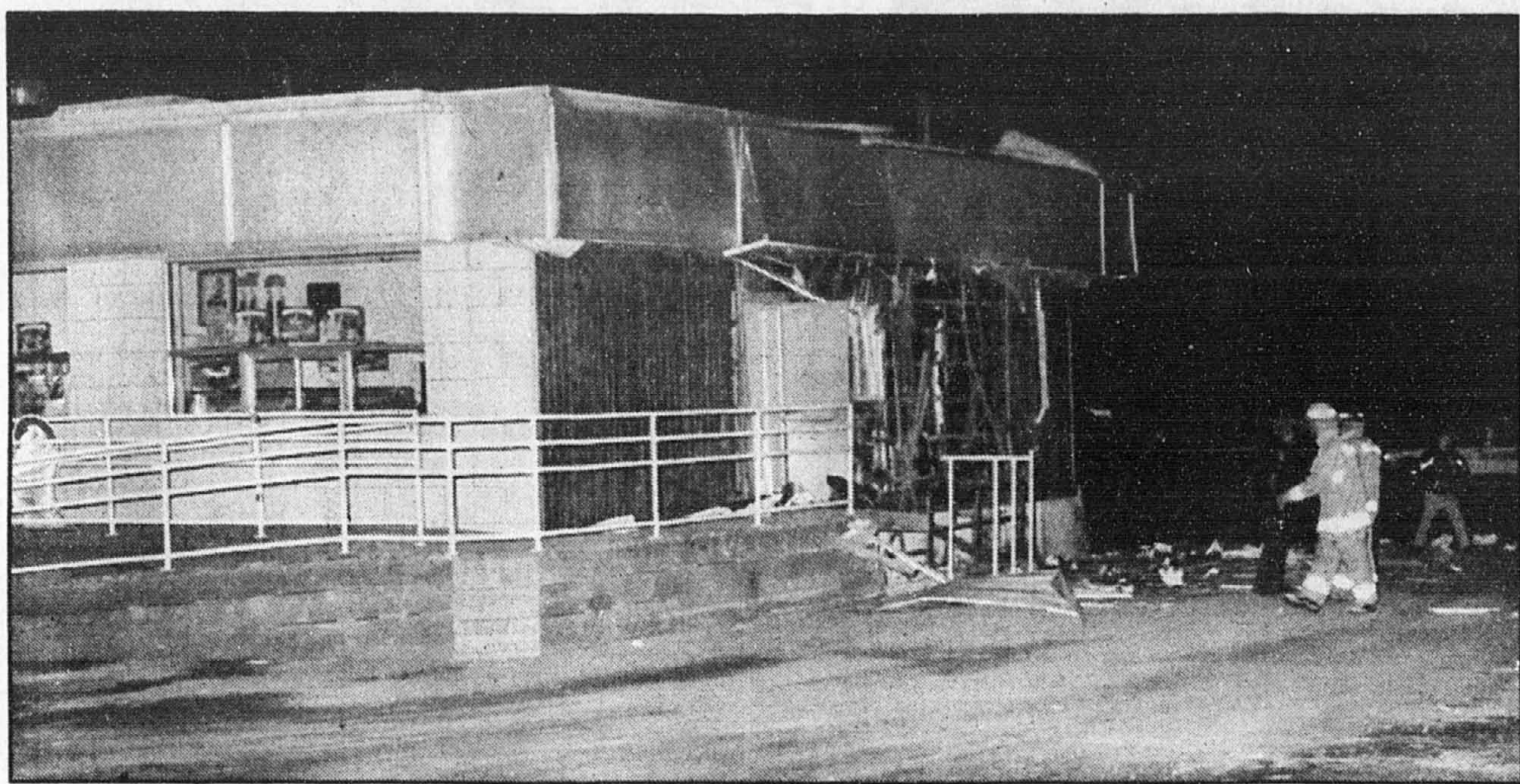
Prise de panique, elle a ensuite vérifié si son enfant s'était rendu de son propre chef chez une gardienne. Là encore, aucune trace. Les appels faits par la suite chez des amis de la famille n'ont pas non plus donné de résultat.

En fin de compte, la mère a finalement décidé d'aviser les autorités, qui ont aussitôt commencé les recherches.

En fin de soirée, un enquêteur du poste tentait de joindre les responsables de l'école afin de voir s'il n'y avait pas la quelques indices à trouver sur les allées et venues du jeune.

Une demi-douzaine de voitures de police ratissaient alors le secteur voisin de l'école et de la résidence familiale, située non loin, sur la 9^e Avenue.

La police n'excluait pas en fin de soirée l'hypothèse d'une fugue, même si le garçon, au dire du lieutenant Werotte, n'a jamais rien fait de ce genre par le passé. Selon lui, la mère n'a fait état d'aucune querelle pouvant motiver un départ dramatique.



L'engin explosif qui a dévasté le restaurant Green Stop, à Châteauguay, avait été placé dans la descente en ciment, près de la porte arrière menant au sous-sol. Des résidences avoisinantes ont aussi subi des dommages.

PHOTO YANIC DESROSIERS, collaboration spéciale

Explosion dans un restaurant à Châteauguay

MARCEL LAROCHE

L'explosion d'une bombe au restaurant Green Stop, situé à l'angle du boulevard Saint-Jean-Baptiste et de la rue Poupard, à Châteauguay, a causé des dommages assez importants au commerce.

La déflagration s'est produite à 3 h 10, dans la nuit de dimanche à lundi, au moment où seul un gardien se trouvait à l'intérieur du commerce appartenant à une chaîne de restauration rapide regroupant une dizaine d'établissements dans la région de Montréal.

Sorti miraculeusement indemne de cet attentat, le veilleur de nuit a raconté n'avoir rien remarqué d'anormal à l'extérieur du restaurant dans les instants précédant l'explosion qui a fortement secoué l'édifice ayant déjà abrité le restaurant El Mirador, au 212, boulevard Saint-Jean-Bap-

tiste, près de l'autoroute 30, à Châteauguay.

En plus de causer des dommages (estimés sommairement à plus de 20 000 \$) aux fondations et à la structure, l'explosion, ressentie à plus de trois kilomètres à la ronde, a aussi fait voler en éclats quelques fenêtres de maisons avoisinantes.

« Nous, on a été réveillés par l'éclatement de nos grandes vitres du salon, causé par le souffle de l'explosion... », a déclaré hier Michel Maheu, qui habite un bungalow situé juste à l'arrière du restaurant.

Ce résident de la rue Poupard a cependant mentionné n'avoir constaté que des dommages légers à sa propriété comparativement à son voisin dont la maison a été plus durement frappée.

La déflagration a été suffisamment puissante pour souffler la porte vers l'intérieur du commerce, laissant un cratère de 45

centimètres de diamètre par 30 centimètres de profondeur dans le ciment.

Accourus sur les lieux, les actionnaires du restaurant ouvert depuis environ un an se sont vus refuser l'accès par les policiers municipaux de Châteauguay qui avaient dressé un périmètre de sécurité autour de l'établissement, en attendant l'arrivée des artificiers de la SQ de Montréal.

Les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la propriété de la SQ poursuivaient leurs recherches, hier matin, pour trouver la cause de cet attentat à l'explosif.

« Tout ce que l'on sait, c'est que l'explosion est d'origine criminelle... On ne connaît pas pour l'instant le mobile de l'attentat, tout comme on ignore la composition et la quantité des explosifs utilisés par le ou les responsables de ce crime... », a indiqué hier l'agent Mathias Teller, du Service des affaires publiques de la SQ.

Châteauguay veut contester le plan d'indemnisation

MARC THIBODEAU

Le nouveau ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, ne risque pas de manquer de dossiers s'il faut en juger par les intentions des élus de Châteauguay qui ont récemment vu leur ville prise d'assaut par de dévastatrices inondations.

Les membres du conseil municipal ont en effet décidé hier soir de contester le plan d'indemnisation présenté le 22 janvier par le prédécesseur de M. Perreault, Serge Ménard.

« Nous allons demander la réouverture du décret afin d'obtenir des modifications à ce plan », a indiqué hier le maire de Châteauguay, Jean-Bosco Bourcier, à l'issue d'une réunion à huis clos du conseil.

Le ministre Ménard avait annoncé que les citoyens touchés — non assurés — pourraient réclamer le remboursement de 70 % des dépenses encourues pour le remplacement de « biens essentiels ». Le programme prévoyait également une franchise de 500 \$.

Une proposition inadéquate aux yeux des membres du conseil municipal, qui souhaitent rencontrer prochainement le ministre Perreault afin de faire le point sur cette question.

M. Bourcier a refusé d'indiquer hier les demandes exactes que la municipalité entendaient faire valoir à cette occasion. Il a cependant noté qu'elles pourraient refléter celles suggérées dimanche dernier par le maire suppléant de Châteauguay, René Lafrance, qui souhaite que 70 % de tous les biens touchés soient assurés. Et ce, sans franchise.

Le maire a indiqué finalement qu'aucune plainte provenant de citoyens insatisfaits n'avait été portée à son attention.

Affaire Suazo : l'avocat des policiers s'oppose à une décision du coroner

BRUNO BISSON

L'enquête publique sur la mort du jeune Martin Suazo, tué par un policier lors d'une opération routinière, en mai dernier, risque d'être suspendue indéfiniment en vertu d'une requête en révision judiciaire qui sera entendue aujourd'hui par la Cour supérieure.

L'avocat des policiers impliqués dans l'arrestation et la mort de Suazo, Me Mario Létourneau, conteste ainsi une décision rendue le 5 décembre dernier par le coroner Anne-Marie David, qui oblige la Communauté urbaine de Montréal à remettre copie des rapports de ses policiers à toutes les parties intéressées dans l'enquête.

Lors de la première journée

d'audiences, le coroner avait accédé à une requête en ce sens de Me Pierre Goulet.

Ces rapports ont été rédigés par tous les policiers de la CUM appelés à se rendre sur les lieux de l'événement, le 31 mai 1995. Ces rapports, que les policiers doivent obligatoirement produire, ont servi de matériel pour la Sûreté du Québec lors de l'enquête policière sur la mort de Suazo.

L'enquête de la SQ avait conclu à une mort accidentelle.

Me Goulet estimait que les avocats de la CUM et des policiers, Pierre-Yves Boisvert et Mario Létourneau, bénéficiaient d'une source d'information privilégiée qui leur conférerait des avantages sur les autres parties pour la préparation des interro-

gatoires de témoins. Le coroner David avait donc accédé à cette requête, tout en demandant aux nombreux avocats représentant ces parties d'user des documents avec discrétion, notamment pour ne pas les « couler » dans les médias.

C'est cette décision que conteste Me Létourneau, en affirmant que si la CUM et les policiers y ont accès, c'est tout bonnement parce que les dits rapports ont été rédigés par des policiers de la CUM dans le cadre normal de leur travail. Ils appartiennent à la CUM, et ne sont pas de nature publique.

Dans l'attente d'une décision de la Cour sur cette requête, le coroner David a annoncé hier que l'enquête publique pourrait être retardée ou suspendue sine

die. Elle fera part de ses intentions lors de la reprise de l'enquête, jeudi matin.

Martin Suazo, 23 ans, d'origine péruvienne, est mort le 31 mai dernier après avoir été atteint d'une balle tirée par le policier Michel Garneau, de la CUM, en plein centre-ville de Montréal.

L'agent Garneau avait son arme en main, et tenait Suazo par le col de son chandail pour le mettre en état d'arrestation, lorsque le coup est parti. Suazo était soupçonné d'avoir commis un vol à l'étalage, rue Sainte-Catherine, quelques minutes à peine avant que la voiture dans laquelle il prenait place eût été prise en chasse par les policiers et forcée de s'immobiliser rue Saint-Laurent.

Hier à Laval, un spécialiste en balistique de la Direction des expertises judiciaires du Québec, M. Gilbert Desjardins, a été entendu par le coroner David.

Selon lui, l'arme du policier Garneau était en parfait état de fonctionnement. Le revolver de calibre .357 avait été modifié, en usine ou par la CUM, pour être utilisable en « double action », tel que recommandé après la mort accidentelle d'Anthony Griffin — tué par le policier Alan Gosset, en 1987.

Ces modifications apportées aux revolvers de tous les policiers du Québec font en sorte que la pression nécessaire sur la détente est trois ou quatre fois plus grande, en double action, que celle nécessaire pour faire feu après avoir reculé le chien

de l'arme. La pression calculée par M. Desjardins pour faire tirer l'arme du policier s'élevait à cinq kilos — alors que sans modification, le même revolver peut faire feu avec une pression de seulement un ou deux kilos sur la détente.

Les analyses du chandail que portait Suazo lors de l'incident, et de la plaie d'entrée de la balle sur son corps, ne permettent pas d'évaluer avec précision à quelle distance le policier tenait l'arme, au moment où le coup est parti.

L'expert n'a retrouvé aucune trace sur la peau ou le chandail, de barium ou d'antimoine, deux éléments chimiques présents dans l'amorce d'une balle et qui auraient permis de déterminer que le coup de feu a été tiré à moins de 30 centimètres de la tête de M. Suazo.



« On se voit dans un chalet au bord d'un lac, avec tout le confort voulu... et surtout sans réveille-matin! »

POUSSEZ VOTRE ARGENT AU

MAX

Assurez votre avenir

LES OPTIONS REÉR : LA SÉCURITÉ ET LA SOUPLESSE QUE VOUS RECHERCHEZ.

- **Service personnalisé.** Nos directeurs relationnels prendront le temps nécessaire pour comprendre vos besoins de retraite et vous montrer, grâce à nos outils de planification des placements, combien vous devrez économiser pour atteindre vos objectifs et jouir d'une retraite confortable.
- **Croissance maximum.** Nos 21 fonds mutuels¹ sans frais d'acquisition vous donnent accès, à coût abordable, à tous les principaux marchés boursiers, à l'échelle mondiale. En outre, votre argent sera géré de façon professionnelle par la plus importante société fermée de gestion de portefeuilles du Canada, Les Placements T.A.L. Ltée.
- **Avantage maximum.** Pensez à notre REÉR - CPG Taux avantage CIBC¹ qui vous permet de bénéficier automatiquement de toute hausse des taux d'intérêt de nos CPG. Le taux d'intérêt est automatiquement rajusté tous les trois mois. Si les taux diminuent, votre sécurité est assurée. La Banque CIBC garantit que votre taux ne pourra être réduit de plus de 1/2 % par rapport à votre taux initial.
- **Sécurité et souplesse.** Nous offrons deux CPG qui vous procurent tout ce que vous recherchez. Notre REÉR - CPG Flexi-taux² à 17 mois CIBC¹ vous permet de verser maintenant votre cotisation. Si notre taux à 17 mois est plus élevé le 29 février, vous recevrez automatiquement ce taux plus élevé pour la durée restante de votre placement. Si les taux baissent, votre taux ne changera pas. Notre REÉR - CPG convertible à 4 ans CIBC¹ vous donne la possibilité de bloquer maintenant votre placement à un taux à long terme plus élevé et de le convertir en un nouveau REÉR - CPG² à 4 ou à 5 ans si les taux d'intérêt augmentent entre le 1^{er} mars et le 31 octobre 1996.

Quels que soient vos objectifs, nous pouvons vous offrir des services de retraite spécialisés par l'entremise de nos spécialistes en placements CIBC, du Trust CIBC, de Placements CIBC Inc., des REÉR autogérés Pro-Investisseurs CIBC et de Wood Gundy.

Pour obtenir tous les détails, consultez votre conseiller bancaire personnel CIBC sans tarder ou composez le 1 800 465-2422.

Vision Personnelle : Sécurité financière

BANQUE
CIBC

On voit la vie de votre façon.[™]

¹ Offert pour une durée limitée seulement.
² Si le placement est converti, un taux de remboursement anticipé concurrentiel est appliqué jusqu'à la date de conversion. ³ Offert par Placements CIBC Inc. [™] Marque de commerce de la Banque CIBC

Tout un escadron des Dark Circle envoyé à l'ombre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Avec la condamnation hier à Laval de 12 des 18 membres des Dark Circle, l'escadron de la mort des Rock Machine, à des peines allant de 30 mois à sept ans de prison, la Couronne pense bien avoir presque mis fin à la guerre entre ce gang et les Hells Angels.

D'autant plus que l'entente avec les avocats de la défense qui a conduit à l'enregistrement de plaidoyers de culpabilité avant le début de l'enquête préliminaire, prévoit que trois Dark Circle recherchés se livreront à Carcajou dans les prochaines heures.

Il s'agit de Salvatore Brunetti, 44 ans, André Desormeaux, 28 ans, et Normand Paré, 35 ans. Brunetti est membre du comité décisionnel des Dark Circle et propriétaire d'une somptueuse maison à Boisbriand. Les trois autres membres de cette « escouade », Marcel Gauthier, Gilles Lalonde et Normand Brisebois, sont gardés jalousement par Carcajou après être devenus délateurs. Et ils devraient connaître leur sort bientôt pour leur implication dans différents crimes commis par cet escadron.

Les condamnés à 30 mois de prison sont Franco Fondacaro, 34 ans, Serge Bruneau, 43 ans, Claude Joannette, 47 ans, Pierre Bastien, 38 ans, Jean-René Roy, 36 ans, André Bureau, 46 ans, Michel Possa, 35 ans, et Jean Rosa, 35 ans. Michel Duclos, 46 ans et Jean-Jacques Roy, 44 ans, ont écopé de quatre ans, alors que Roger Lavigne, 26 ans, a été condamné à six ans de prison et Louis-Jacques Deschênes, 54 ans, à sept. Ce dernier a quitté le palais de justice de Laval rapidement sous escorte de la Sûreté du Québec pour aller enregistrer, à Montréal, un autre plaidoyer de culpabilité, cette fois à une accusation de tentative de meurtre sur Normand « Biff » Hamel, des Hells Angels. Il a été condamné à sept ans de prison qu'il purgera concurremment à la peine imposée plus tôt dans la journée.

Oeil au beurre noir

De tous ces accusés, seul Possa était en liberté. Il a rejoint ses « camarades » au bloc cellulaire après son plaidoyer. Jean-Jacques Roy, un costaud de près six pieds et trois pouces, affichait un oeil au beurre noir et une au-

tre blessure. On ignore s'il s'est blessé en tombant à Parthenais ou s'il a subi une râclée.

La Couronne s'est engagée à ne pas déposer contre ces individus d'autres accusations qui pourraient découler de nouvelles affirmations provenant des délateurs des Dark Circle.

Jean Girard n'a pas voulu accepter l'entente et il a préféré subir son enquête préliminaire sous une accusation de complot pour tuer Denis (Pas Fiable) Houle. Il soutient qu'il n'a rien à voir dans cette histoire car il n'aurait que volé une automobile.

Dans ses suggestions sur sentence, Me Francine Chartrand, procureur de la Couronne, a expliqué au juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, qu'elle avait tenu compte de la gravité des offenses et des antécédents judiciaires de chaque individu. Ceux qui ont eu des peines de 30 mois n'avaient pas de casier judiciaire.

En plus de faire économiser des centaines de milliers de dollars à l'appareil judiciaire, cette entente, très difficile à conclure, est considérée dans le milieu judiciaire comme étant excellente pour les deux parties.

La preuve de la Couronne reposait sur les témoignages de deux délateurs (Gauthier et Brisebois) et dans certains cas, elle n'était pas très forte, tandis que du côté de la défense, avocats et accusés étaient bien conscients que le pire pouvait se produire devant un jury, à cause principalement de tout le tapage publicitaire autour de la guerre que se livrent les gangs de motards.

« On aurait certainement pu en perdre quelques-uns dans un procès », a dit un représentant de la poursuite.

La majorité de ces individus ont enregistré un plaidoyer de culpabilité à une accusation de tentative de meurtre contre Normand « Billy » Labelle, et certains ont un deuxième chef de tentative de meurtre porté contre eux, cette fois relativement à des coups de feu tirés en direction de Houle. Labelle et Houle sont des Hells Angels.

L'explosion du Harley

Duclos, Jean-Jacques Roy, Lavigne et Deschênes ont aussi reconnu leur culpabilité pour leur participation à l'explosion d'une bombe au bar Harley de Boisbriand qui a fait une dizaine de blessés le 12 septembre dernier.

Me Chartrand a expliqué au juge Beaudoin que cet endroit était reconnu pour être fréquenté par des Death Riders, affilié aux Hells Angels. Le Dark Circle ne voulait pas faire d'innocentes victimes, mais le sort a voulu que des personnes n'ayant aucun lien avec les bandes de motards subissent des blessures.

Cette bombe a été fabriquée avec 31 bâtons de dynamite et l'un des spécialistes en la matière était Marcel Gauthier, surnommé « le père ».

Une somme de 50 000 \$ avait été remise par le Dark Circle à ceux qui avaient préparé le coup.

Gauthier a aussi aidé Paré qui voulait tuer Labelle parce qu'il avait très peur de lui. Gauthier a de plus, selon la preuve de la Couronne, participé à la tentative de meurtre contre Houle.

Hier après-midi, Brisebois a témoigné pour la Couronne contre Girard et Marlon Scholberg, Ruben Robertson et Floyd Phoenix qui ont commencé à subir leur enquête préliminaire devant le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec.

NATHALIE PETROWSKI



Le sacre de Lucien

Le salon était rouge mais ça, ce n'est pas vraiment nouveau puisque le salon des cérémonies officielles à l'Assemblée nationale est rouge depuis le début des temps, nonobstant la couleur du gouvernement.

Ce qui était nouveau hier à l'assermentation du 27e premier ministre du Québec, c'était la robe de sa femme, rouge comme le salon. Et rouge aussi, les robes des deux autres femmes de la famille Bouchard assises au premier rang. À croire que l'audace a une couleur, et que seuls ceux qui OSENT comme dirait Lucien, n'en ont pas peur.

Comme autre nouveauté aussi hier pendant le sacre de Lucien — sacre étant employé ici dans le sens de consécration quasi-religieuse et non de juron — ce qui était nouveau donc, c'est cette dizaine de visages inconnus invités à prêter serment ou à lire leur fiche au cas où ils auraient un trou de mémoire.

Non seulement je ne venais plus à bout de retenir leurs noms mais je n'en finissais plus d'essayer de les replacer dans une vie antérieure. De lassitude, j'ai laissé tomber l'exercice pour me concentrer sur certaines manifestations extérieures.

Vous ne l'avez peut-être pas remarqué mais les nouveaux ministres de Lucien Bouchard n'ont pas tous prêté serment de la même manière. Même que les honorables se divisaient en camps très distincts. D'un côté on remarquait les airs de bouefs, déçus, abrutis ou en beau fusil contre leur démotion, au nombre desquels figuraient Guy Chevette, Louise Beaudoin, Rita Dionne-Marsolais et jusqu'à un certain degré Pauline Marois et ses yeux dans le beurre.

De l'autre côté, on observait les sonnés-tombés-des-nues, c'est-à-dire ceux qui s'attendaient à tout sauf à une nomination, et qui, même au moment de prêter serment, n'en revenaient toujours pas. Je pense entre autres au nouveau leader parlementaire, Pierre Bélanger, au visage si lisse qu'il doit être obligé de produire sa carte régulièrement pour entrer dans les bars si tant est qu'il ait déjà fréquenté un bar.

Je pense aussi à André Boisclair, le Roch Voisine du nouveau gouvernement, qui hérite du dossier explosif des communautés culturelles alors que sa mère aurait sans doute préféré qu'il fasse carrière au cinéma. Je pense enfin à Robert Perreault, le mal-aimé des Parizeau, qui, à la Sécurité publique, se retrouve avec une bande de motards sur les bras, ce qui aura au moins l'effet de lui rendre plus sympathiques ses anciens détracteurs.

Entre ces deux groupes finalement, on remarquait le sourire rayonnant des comblés-ravis, ceux qui, comme Matthias Rioux ou Rémy Trudel, attendaient en coulisses depuis des siècles et à qui Lucien a finalement donné raison. Pour l'instant du moins.

À cette catégorie purement physiologique, s'ajoutait une sous-catégorie d'ordre linguistique. Car même si les mots semblaient toujours les mêmes — Je, Machin, affirme solennellement — tous n'y apportaient pas les mêmes nuances.

Aussi y avait-il hier au Salon rouge, ceux qui affirmaient solennellement et ceux qui jureraient afin que Dieu leur soit en aide. Ceux qui jureraient, croyaient en Dieu ou du moins voulaient y croire. Et ceux qui affirmaient solennellement ne croyaient plus au Tout-puissant mais imploraient secrètement le ciel afin de ne jamais être obligé d'appeler leur chef seigneur.

À noter aussi dans ces deux camps, les partisans du « je » et les adeptes du « moi », les premiers répétant de leurs actes, les deuxièmes suivant leur ego de baby-boomers.

Dans un cas comme dans l'autre, tous auraient eu besoin d'un bon cours de syntaxe. À l'exception de Sylvain Simard, la plupart des nouveaux ministres y sont allés d'un Moi, Machin, jure ou affirme comme si le « je » allait tellement de soi qu'il n'y avait plus lieu de le prononcer.

J'allais oublier Lucien, notre nouveau chef et le seul premier ministre du Québec qui a déjà rêvé d'être un homme de lettres. Son discours coulait comme du miel dans mon oreille. Entendre un premier ministre parler avec autant de ferveur de culture et d'éducation fut pour moi un pur bonheur et la confirmation que si Dieu existe, il est écrivain.

Le dentiste Jean-Marie Boivin risque la prison

MARTHA GAGNON

■ Le dentiste Jean-Marie Boivin, 62 ans, de Granby, risque la prison pour avoir importé de l'héroïne avec la complicité de Marie-Pascale Laurin, 34 ans, la fille du député péquiste de Bourget, contre laquelle un mandat d'arrêt a été émis.

Le juge Robert Sansfaçon a déclaré hier qu'il n'avait aucun doute sur la culpabilité de l'accusé qui connaîtra sa sentence, jeudi. « Ce n'est pas un important trafiquant mais ses difficultés personnelles l'ont conduit à comploter avec Marie-Pascale Laurin pour importer de l'héroïne de la Thaïlande au Canada. Je ne cacherais pas que c'est une cause très difficile puisque le docteur Boivin est un homme intelligent et sensible pour lequel le juge peut avoir de l'empathie, mais il ne peut baser sa conclusion sur cela. »

Après avoir été reconnu coupable, le docteur Boivin a éclaté en sanglots dans les bras de ses proches. Le procureur de la poursuite, Serge Champoux, a fait savoir qu'il avait l'intention de réclamer une peine d'emprisonnement qui serait cependant inférieure à deux ans. « Le critère d'exemplarité est important mais il faut aussi tenir compte des problèmes vécus par le docteur Boivin. Si l'incarcération s'impose à cause de la gravité de l'offense, la durée, elle, a moins d'importance. Car le docteur Boivin a déjà été puni considérablement. »

Le dentiste a été décrit comme un homme souffrant non seulement de toxicomanie mais aussi de dépendance affective presque malade. Après deux divorces, il est tombé en amour avec Marie-Pascale Laurin qui, elle, avait de sérieux problèmes de consommation d'héroïne.

Selon les évaluations psychologiques, il s'agissait d'une relation tortueuse et « complètement pathologique ». Il semble que le docteur Boivin ait été constamment en « position de victime dans ses aventures tout au long de sa vie ». En plus de ses problèmes affectifs et financiers, il était cocaïnomanie.

Lors d'un voyage au Cambodge et en Thaïlande, en 1994, Marie-Pascale Laurin a fait parvenir au docteur Boivin des colis, dont quatre ont été interceptés par la police de Vancouver. Ils contenaient un peu plus de quatre grammes d'héroïne pure à 84 %.

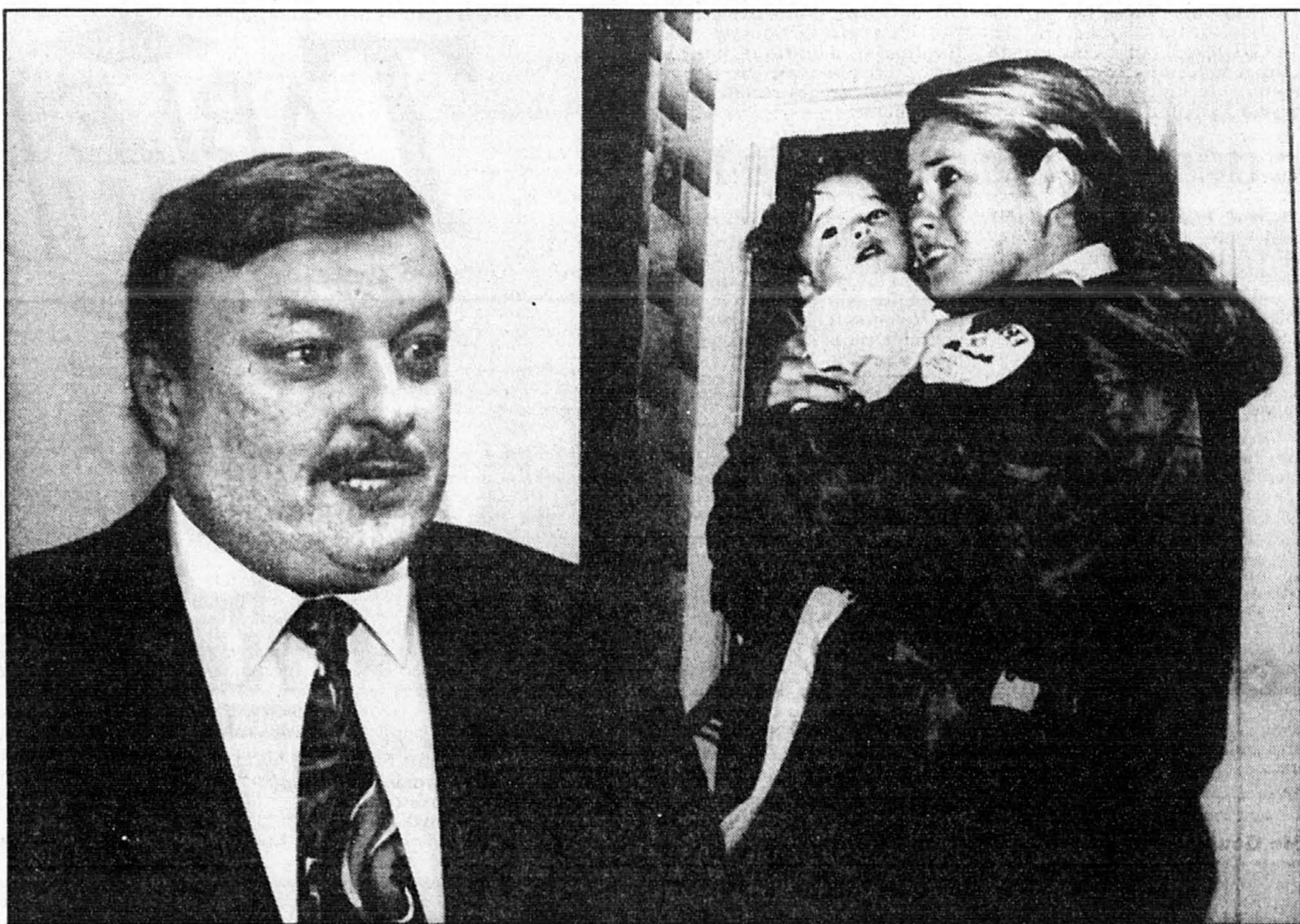
Au cours du procès, le docteur Camille Laurin est venu témoigner à l'effet qu'il croyait que sa fille était sortie de l'univers de la drogue et qu'il l'avait priée à quelques reprises de revenir au Canada. La police ignore, pour l'instant, où se trouve la jeune femme contre laquelle un mandat d'arrêt a été émis.

En défense, le docteur Boivin a nié avoir participé à l'importation de drogue malgré des éléments compromettants, dont plusieurs appels interrurbains en Thaïlande, des cartes postales, des envois d'argent et un fax de Marie-Pascale Laurin dans lequel elle dit : « Tout va aller pour le mieux quand l'argent du dernier paquet va entrer ».

Elle parle aussi de l'importance de trouver de l'argent pour que le dentiste puisse régler ses problèmes de divorce. À ce sujet, elle écrit : « Pour tous les colis, nous ferons comme on avait dit afin que tu puisses récupérer ton fils des mains de cette femme alcoolique et diabolique et qu'il vienne vivre avec nous. » Elle affirmait aussi qu'il fallait suffisamment d'argent pour « payer les avocats afin qu'ils achètent le juge ».

Dans sa décision, le juge a estimé que le docteur Boivin n'avait fourni aucune explication valable et s'était contenté de nier les faits. « Il a, par exemple, répondu par une forme de bredouillage qu'il n'avait jamais communiqué avec les copains de Marie-Pascale Laurin. »

Or, la preuve démontre qu'il était en contact avec des person-



Comme plusieurs de ses collègues de la police de la CUM, l'inspecteur Serge Gascon travaille dans l'ombre pour mettre sur pied la police de quartier. La photo à l'arrière-plan, une policière tenant un bébé, est devenue le symbole de cette police communautaire.

Le défi de la police de quartier : une opération « clé en main » pour 1997

ANDRÉ CÉDILOT

■ Avant de prendre en charge les 49 postes de quartier qui révolutionneront la Communauté urbaine de Montréal, les commandants de ces mini-postes de police deviendront de véritables dirigeants de PME.

Des professeurs de l'Université de Sherbrooke auront la tâche de transformer en entrepreneurs ces officiers rompus aux opérations policières, mais peu habitués à la comptabilité, au management et à la gestion financière.

« Avec la police de quartier, on entre dans l'ère de la micro-gestion. C'est pourquoi on cherche plus que des chefs de police, on veut en quelque sorte des PDG », a expliqué l'inspecteur Serge Gascon, chargé du recrutement et de la formation des futurs leaders de la « nouvelle police » de la CUM.

À cause de l'ampleur et de la complexité de la tâche, l'implantation de la police de quartier se fera en deux étapes, de sorte que 23 des 49 mini-postes ouvriront en janvier 1997 dans les secteurs ouest et centre-sud de Montréal. Les 26 autres démarreront seulement dans deux ans.

Le nombre et la taille des postes de quartier variera selon les secteurs. Ils seront supportés par quatre grands centres opéra-

tionnels, qui abriteront notamment les cellules et les escouades d'enquêteurs.

Il n'en reste pas moins que les véritables pivots de ce méga-virage communautaire — de loin le plus gros changement de cap de la police de la CUM depuis 25 ans, rappelle M. Gascon — demeurent les commandants des postes de quartier.

« C'est le commandant qui va donner la couleur à son quartier. On les sélectionnera avec soin. Les exigences du service sont à la hauteur de nos attentes, très élevées », a affirmé l'inspecteur Gascon, lors d'une entrevue avec *La Presse*.

Au-delà de leurs compétences de base et de leur expérience dans les opérations, la direction de la police de la CUM tient à ce que les chefs de police de quartier aient une personnalité exceptionnelle, qu'ils soient bons communicateurs et, bien sûr, qu'ils aient une vision moderne de la police.

À la fermeture de l'affichage interne, au début du mois, 67 officiers, pour la plupart des lieutenants et capitaines, avaient posé leurs candidatures aux 23 postes de commandement disponibles. Par mesure de prudence, la direction en choisira 30, à l'issue d'une batterie de tests et d'entrevues avec des dirigeants du service et des municipalités.

Durant dix mois, à compter

du 11 mars, les candidats choisis entreprendront, sous la supervision de professeurs de l'Université de Sherbrooke, une série de cours de gestion axés sur la pratique quotidienne à la CUM. Ainsi, les devoirs seront basés sur des documents couramment utilisés dans la police.

Histoire de les plonger dans cette nouvelle réalité de la « police locale », ils iront aussi se frotter à la gestion serrée de plus petits corps de police de la région de Montréal.

Durant toute la période de formation, chacun des aspirants sera parrainé par un haut gradé du service, qui l'évaluera régulièrement. Ce suivi se poursuivra deux ans après l'entrée en fonction.

Dans le feu de l'action, advenant un trou de mémoire ou une complication quelconque, les commandants pourront profiter d'un programme informatique et d'un « téléphone rouge » qui les mettra en contact direct avec un superviseur du service.

Les commandants de quartier seront responsables non seulement de gérer le budget et les ressources physiques, mais aussi de déployer les effectifs et de maintenir les contacts avec les grands centres opérationnels et les représentants locaux (élus, travailleurs sociaux, organismes communautaires, etc.).

Ce « comité des partenaires »,

Un projet qui retient l'attention à travers le monde

ANDRÉ CÉDILOT

■ L'ambitieux projet de police de quartier que la Communauté urbaine de Montréal veut implanter retient l'attention de nombreux corps de police en Amérique et même en Europe.

« On reçoit des appels de partout de policiers qui veulent en savoir plus sur notre projet », affirme le directeur de la police de la CUM, Jacques Duchesneau, précisant que des officiers

de la police municipale d'Ottawa étaient venus à Montréal la semaine dernière pour s'informer des détails du concept.

Il faut dire que M. Duchesneau avait abondamment parlé de son « bébé » l'an passé, lors d'un congrès réunissant les chefs de police des grandes villes d'Amérique, à Miami. La prochaine rencontre se tiendra le mois prochain, à Montréal.

À son souvenir, les autorités policières de New York et de Austi, au Texas, suivent de

près la mise en place du plan de réforme de la CUM. San Diego, qui vit au rythme de la police de quartier depuis plusieurs années, garde également un oeil sur ce qui se prépare à Montréal.

Devant un tel intérêt, la direction de la CUM a fait imprimer pas moins de 5000 copies de son plan d'action, dont 1500 en anglais, qu'elle distribuera aux principaux corps de police d'Amérique du nord et d'Europe.

Quant aux citoyens de Montréal et de la région, ils pourront se familiariser avec un prototype de l'un des 49 mini-postes de quartier qui seront aménagés par la CUM. Le local expérimental sera érigé au Salon de l'habitation, en mars.

À la fin de l'exposition, le mini-poste sera défilé, puis remonté au second étage du poste 34, rue Rachel, en face du parc Lafontaine, où il servira durant les cours de formation des policiers montréalais.

Les médecins de Notre-Dame veulent un CHUM en un seul lieu

MARC THIBODEAU

Les membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital Notre-Dame se sont finalement prononcés massivement en faveur d'une proposition prévoyant le regroupement de leur établissement avec l'Hôtel-Dieu de Montréal, sur un seul emplacement, afin de former le Centre hospitalier universitaire de l'Université de Montréal (CHUM).

Le docteur Jean-Gilles Guimond, porte-parole du CMDP de l'hôpital, a en effet indiqué hier que 88 % des membres consultés la semaine dernière lors d'un référendum interne avait donné leur aval à l'idée de soumettre une telle proposition à leurs homologues de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

« Nous sommes très satisfaits d'avoir reçu le mandat d'explorer cette possibilité », a commenté le docteur Guimond. Il a expliqué que le scénario retenu paraissait beaucoup plus réaliste, à l'heure des compressions budgétaires, que la formule étudiée actuellement à la Société d'implantation du CHUM. Là, on parle plutôt de regrouper administrativement l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'hôpital Notre-Dame et l'hôpital Saint-Luc tout en maintenant les trois centres à leur emplacement respectif.

Une base de discussion à la

quelle les membres du CMDP de l'hôpital Notre-Dame avait donné leur aval en septembre dernier, note le porte-parole, sans toutefois posséder toutes les informations pertinentes. « On ne peut pas dire qu'il s'agissait d'un consentement éclairé », a-t-il précisé, en notant que la menace d'un décret gouvernemental dans le dossier avait favorisé le scénario retenu à l'époque.

La volte-face du CMDP n'implique pas, du moins pour l'instant, la direction de l'hôpital Notre-Dame. « On continue à fonctionner avec les paramètres établis en septembre dernier, soit trois hôpitaux sur trois emplacements distincts », a noté à ce titre le porte-parole de l'administration, Jacques Wilkins, qui précise qu'une rencontre est prévue cette semaine avec le CMDP afin de discuter du scénario controversé.

Entre temps, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, on se montrait pour le moins réticent hier face à ce scénario. « Il s'agit d'un projet réducteur », a commenté le docteur Jean Léveillé, président du CMDP, qui accuse ses homologues de vouloir changer les règles du jeu en cours de route.

Selon lui, toutes les parties impliquées dans la mise sur pied du CHUM ont appuyé « en toute connaissance de cause », en septembre dernier, un projet prévoyant le maintien des trois cen-

tres. Il n'y a pas lieu dans un tel contexte, dit-il, d'engager des discussions avec le CMDP de l'hôpital Notre-Dame. D'autant plus, ajoute le docteur Léveillé, que ce volte-face ne concerne que les médecins, et non l'institution elle-même.

La proposition controversée fait par ailleurs une bien timide place à l'hôpital Saint-Luc, qui, comme le reconnaissait hier le docteur Guimond, se retrouverait à toutes fins utiles exclu du CHUM. « Les mariages à trois, c'est difficile », a commenté le porte-parole, avant de rappeler que le directeur de ce dernier centre avait lui-même invité ses employés à se retirer des travaux des comités administratifs du CHUM en janvier dernier.

La direction de l'hôpital Saint-Luc n'a pas répondu aux appels de *La Presse* afin de commenter la situation, qui risque évidemment de susciter moult discussions lors de la prochaine réunion de la Société d'implantation, prévue pour jeudi prochain.

Tout en notant que la position du CMDP de l'hôpital Notre-Dame s'inscrivait bel et bien « en dehors » des paramètres établis en septembre dernier, le président de la Société, Guy Coulombe, a indiqué pour sa part qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter de ces récents développements.

Examen public des projets de l'U. de M.

MARIE-CLAUDE GIRARD

La Commission de développement urbain de la ville de Montréal tiendra aux environs du 20 février une consultation publique sur le plan de développement de l'Université de Montréal qui comprend notamment l'agrandissement du bâtiment abritant la faculté de l'aménagement.

À partir du 12 février, les citoyens pourront consulter les détails du projet aux comptoirs d'Accès Montréal ainsi qu'au service des relations avec la clientèle, rue Sherbrooke.

Ils disposeront donc d'une dizaine de jours pour prendre connaissance des plans et préparer s'il y a lieu des recommandations.

Avant que l'Université puisse commencer ce printemps les travaux de rénovation et d'agrandissement évalués à 16 millions, elle doit recevoir l'accord du comité exécutif de la ville. Les neuf membres permanents de la commission sont chargés d'écouter les suggestions du public et de formuler une proposition au comité exécutif.

L'édifice situé à l'intersection du Chemin de la Côte Sainte-Catherine et de la rue Darlington appartenait autrefois aux sœurs de l'Immaculée-Conception. L'université veut y ajouter une aile comprenant une galerie et un amphithéâtre de 400 places afin de répondre aux besoins de l'Institut d'urbanisme et des Écoles d'architecture, d'architecture du paysage et de design industriel.

Le projet de la faculté de l'aménagement a d'ailleurs permis aux firmes d'architectes Saucier Perrotte et Menkès Shooner Dagenais de remporter en décembre un prix d'excellence du

magazine *Canadian Architect*.

« En raison des compressions qui s'annoncent, on attendra sûrement avant de penser à de nouvelles constructions », affirme toutefois Louise Joubert, responsable de la direction des immeubles à l'université. L'Université de Montréal compte réaliser des compressions de 45 millions d'ici 1998.

Ces projets n'inquiètent pas outre mesure les Amis de la Montagne bien qu'ils n'aient pas encore eu accès à toute l'information. « L'Université de Montréal a été impliquée depuis 1988 dans le plan de mise en valeur du mont Royal, souligne la coordonnatrice de l'organisme, Sylvie Guilbault. Il reste que la construction est importante et il faudra demeurer vigilant. »

En vertu du nouveau plan d'urbanisme adopté en 1992, les institutions peuvent signer avec la Ville un accord de développement à long terme. Dans le cas de l'Université de Montréal, cet accord existe.

Forfait réunion



A partir de **55\$**

par personne par nuit occ. double

- Chambre de catégorie supérieure incluant 1, 2 ou 3 repas
- Salle de réunion
- Stationnement intérieur
- Deux services de café par jour
- Équipement audio-visuel de base
- Frais de service

Activités à l'hôtel: salle d'exercices, terrains de squash, piscine intérieure, sauna, bain turc, massage, manoir-santé et centre « Manoir-Santé ».

La vie à *St-Sauveur*



246, Chemin du Lac Millette
Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R0
Tél.: (514) 227-1811 Téléc.: 227-8512
1 800 361-0505

Notre célèbre rosbif a un rival à Montréal: notre bifteck d'entrecôte

NOTRE
BIFTECK D'ENTRECÔTE
NOTRE
TABLE DE CRUDITÉS

NOTRE
PRIX
9.95 \$
TOUS LES SOIRS
TANT QU'IL Y EN A

Chez la Mère TUCKER

Rosbif • Fruits de Mer • Grillades

CENTRE-VILLE: 1175, place du Frère André 866-5525
ST-LAURENT: 6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092
(à 5 min. de Décarie, sortie Hickmore)

RÉSULTATS

Tirage du 96-01-29				
2	6	16	17	18
19	22	24	25	28
34	41	42	52	57
58	59	63	66	67

Prochain tirage: 96-01-30

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Recours collectif)

No: 500-06-00009-957

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP), personne morale constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40), ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal, district de Montréal, province de Québec H2L 2M7;

Requérant

— c. —

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public constituée en vertu de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal (L.R.Q., c. C-37.2), ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2, Complexe Desjardins, Montréal, district de Montréal province de Québec, H5B 1E6;

Intimée

AVIS AUX MEMBRES

(Article 55 et Formule III des Règles de pratique de la Cour supérieure)

- PRENEZ AVIS que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 18 décembre 1995 par jugement de l'honorable juge Pierre J. D'Alphonse de la Cour supérieure pour le compte des personnes physiques faisant partie du groupe décrit ci-après, savoir: «Toutes les personnes physiques qui sont des participants actifs, retraités, différés ou de toute autre catégorie de participants au Régime de retraite des employés syndiqués de la Communauté urbaine de Montréal.»
- Le Juge en chef a décrété que le recours collectif autorisé par le présent jugement doit être exercé dans le district de Montréal;
- L'adresse du requérant est comme ci-dessous:
429, rue de La Gauchetière Est
Montréal (Québec) H2L 2M7
L'adresse de l'intimée est comme ci-dessous:
2, Complexe Desjardins
C.P. 129
Montréal (Québec)
H5B 1E6
- Le statut de représentant pour l'exercice du recours collectif a été attribué au Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal, district de Montréal, Province de Québec H2L 2M7;
- La principale question de faits ou de droit qui sera traitée collectivement est la suivante: la légalité et/ou la validité ou non des congés de contributions pris par la Communauté urbaine de Montréal depuis 1986;
- La conclusion recherchée qui se rattache à cette question est la suivante: CONDAMNER la Communauté urbaine de Montréal à verser à la Caisse de retraite des employés syndiqués de la Communauté urbaine de Montréal la somme de SOIXANTE-HUIT MILLIONS HUIT CENT TRENTE ET UN MILLE DOLLARS (68 831 000 \$) à titre de congés de contributions pris sans droit par ladite Communauté depuis 1986 plus les intérêts au taux réel de rendement de la caisse du Régime depuis le 31 décembre 1994 (quitté à parfaire);
- Le recours collectif à être exercé par le représentant pour le compte des membres du groupe consistera en une action en réclamation de deniers;
- Tout membre faisant partie du groupe, qui ne s'en sera pas exclu de la façon indiquée ci-après, sera lié par tout jugement à intervenir sur le recours collectif;
- La date après laquelle un membre ne pourra plus s'exclure (sauf permission spéciale) a été fixée au 11 mars 1996;
- Un membre, qui n'a pas déjà formé de demande personnelle, peut s'exclure du groupe en avisant le greffier de la Cour supérieure du district de Montréal par courrier recommandé ou certifié avant l'expiration du délai d'exclusion;
- Tout membre du groupe qui a formé une demande dont disposerait le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de sa demande avant l'expiration du délai d'exclusion;
- Un membre du groupe autre qu'un représentant ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif;
- Un membre peut faire recevoir son intervention par la Cour si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à un interrogatoire préalable ou à un examen médical (selon le cas) à la demande de l'intimé. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à l'interrogatoire préalable ou à un examen médical que si le Tribunal le considère nécessaire.

Montréal, le 30 janvier 1996

Me Marcel Rivest
RIVEST, SCHMIDT, MOREAU, DESAUTELS & TARDIF
Procureurs du représentant
7712, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2R 2N8
Téléphone: 514-948-1888
Télécopieur: 514-948-0772

À vous mettre le vent dans les voiles!



L'Acura 2,5TL

468 \$ par mois.* Un tel taux de location pour une telle voiture, c'est à vous donner le goût de prendre le large! Du puissant moteur de 176 ch jusqu'à la suspension indépendante à double fourchette aux 4 roues, l'Acura 2,5TL répond à merveille et propose une expérience de conduite passionnante. Parmi ses autres caractéristiques: boîte automatique à 4 vitesses «Gate shift» avec système de contrôle logique d'inclinaison, deux coussins pneumatiques (SRS), freins ABS conçus par Acura, système de sécurité, siège conducteur assisté réglable en 8 sens, contrôle automatique de la température, chaîne stéréo de 8 haut-parleurs avec lecteur laser et voie d'accès au coffre avec housse pour skis. Avec, en plus, l'Assistance routière et le Plan de sécurité prolongée Acura. Mettez le cap sur un concessionnaire Acura près de chez vous et adoptez, en location, une Acura 2,5TL. Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*Tarif de location-bail de 36 mois à 468 \$/mois (total des paiements: 16 848 \$), pour l'Acura 2.5TL 1996, modèle UA264T. Un acompte de 4 200 \$ et un dépôt de sécurité équivalent approximativement à un paiement mensuel sont requis. Allocation de 72 000 km (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Sujet à l'approbation du crédit. Préparation, taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 36 mois, vous pouvez retourner le véhicule à votre concessionnaire Acura ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location-bail du concessionnaire peut varier. Offre disponible par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

Mobilisation chez les jeunes assistés sociaux

LILIANNE LACROIX

■ N'y voyant qu'une mesure de contrôle humiliante et totalement inutile, les organismes d'aide aux assistés sociaux se mobilisent pour s'opposer à la décision gouvernementale forçant à compter d'aujourd'hui les quelque 68 000 bénéficiaires de 18 à 24 ans aptes au travail à venir chercher leur chèque mensuel aux bureaux de Travail Québec.

Demain, de nombreux observateurs d'organismes communautaires tenteront, à l'intérieur même des bureaux de Travail Québec, de surveiller le déroulement des opérations tandis que des collègues distribueront des tracts à l'extérieur pour inviter les jeunes à « agir et à s'organiser pour empêcher l'application des coupures ».

« Savaistu que tu pourrais obtenir 50 \$ de plus par mois en te déclarant 'disponible' aux mesures d'employabilité, précise le document qui sera distribué; que tu as le droit d'être reçu individuellement par un agent et pas en groupe...; qu'une manifestation s'organise le 14 février contre les coupures à l'aide sociale et à l'assurance-chômage? »

En même temps que leur chèque, les jeunes assistés sociaux auront déjà reçu de leur agent un document intitulé *Mon cheminement vers l'emploi* et un questionnaire au sujet de leur formation et de leur expérience de travail, qu'ils devront compléter et rapporter à l'occasion d'une rencontre de groupe ultérieure avec une personne ressource.

« Loin de s'attaquer aux véritables problèmes de manque d'emploi, cette mesure étiquette les jeunes assistés sociaux comme des parasites et des pares-

seux. De l'emploi, il n'y en a pas, et surtout pas pour des jeunes sans expérience », déclare Claudette Champagne, coordonnatrice du Front commun des assistés sociaux.

Selon elle, les agents d'aide sociale passent déjà 86 % de leur temps à la gestion et à peine 14 % à des rencontres avec les bénéficiaires et à de la véritable intégration sociale. En alourdissant leur charge de travail, la nouvelle mesure empirera tout simplement les choses.

« On craint aussi qu'à l'occasion de la remise du chèque, il y ait de la pression qui se fasse, du torçage de bras », dit-elle.

Même son de cloche à l'organisme ODAS (Organisation d'aide aux assistés sociaux) qui coordonne l'action des prochains jours: « On veut agir comme les Casques bleus lors des élections en Haïti, comme des observateurs attentifs et soucieux que tout se déroule correctement », déclare Natalino Vasalo, un des organisateurs.

« Il n'y a pas de cohésion entre les différents programmes et ministères. Peut-être que ça va faire du bien de réunir la Sécurité sociale et l'Emploi sous la responsabilité du même ministre! Les décisions seront peut-être plus logiques. »

Selon Roch Corriveau, responsable des communications au service de la Sécurité du revenu de la Ville de Montréal, où se concentre la majorité des jeunes assistés sociaux, l'opération devrait se dérouler rondement même si les agents ont prévu prendre le temps de s'assurer que chacun comprenne les motifs de la nouvelle mesure qui doit contribuer, selon lui, à soutenir les efforts d'intégration à l'emploi des jeunes concernés.

ORDINATEUR PENTIUM 75 PCI
GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE
1599\$

8 megs RAM
Chipset INTEL TRITON
Lecteur 3 1/2" 1.44 Meg
Disque dur 540 megs FUJITSU
Écran SVGA .28 NI
Carte vidéo PCI 1 Meg
Windows 95 français
Clavier canadien français
Souris

intel inside
pentium

ORDINATEUR SUPRA/R GOLD
PENTIUM 75
GARANTIE 4 ANS PIÈCES, À VIE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE
2629\$

8 megs RAM
Carte Intel PCI évolutif Pentium 166
Lecteur 3 1/2" 1.44 Meg
Disque dur 540 megs FUJITSU
Écran SUPRA SVGA .28 NI
Carte ATI M64 1 meg PCI
Clavier SUPRA canadien français
Windows 95 français
CD Rom 4X, carte son, haut parleur
Faxmodem 14.4 voice
Imprimante couleur EPSON STYLUS II_s
(Imprimante garantie 2 ans)
Câble d'imprimante

Kit de CD français gratuit valeur 200\$

Moniteur inclus

Prêt du gouvernement de 3000\$*

Évitez les problèmes en obtenant votre prêt gouvernemental d'un mandataire officiel!

IMPRIMANTE EPSON STYLUS II
COULEUR
720 x 320 ppp
150 c.p.s. en haute vitesse
555\$

EPSON

PORTABLE EPSON ACTIONNOTE 890
COULEUR
8 megs RAM, 1 lecteur 3 1/2" 1.44 Meg
Disque dur 540 megs
2999\$

LE PLUS GRAND RÉSEAU DE DÉTAILLANTS INFORMATIQUES AU QUÉBEC

5620 (UdM) (514) 343-7879 poste 16	HEC (514) 340-6401	Rosemont (514) 725-5074	SSMU (514) 398-5001
Abitibi (514) 382-2634	Joliette (514) 759-6701	ITA Saint-Hyacinthe (514) 773-5212	UQAM (514) 985-3059
André-Laurendeau (514) 367-1412	Lionel-Groulx (514) 971-7831	Saint-Hyacinthe (514) 774-2727	Valleyfield (514) 371-3100
Assomption (514) 589-5621 poste 210	Maisonneuve (514) 255-5033	Sorel-Tracy (514) 742-6651	
ETS (514) 289-8912	E-Montpetit (514) 679-2630 poste 275	St-Jean-sur-Richelieu (514) 346-3733	
Granby-Haute-Yamaska (514) 372-8895	ÉNA (St-Hubert) (514) 678-3560 poste 310	St-Jérôme (côgép) (514) 432-9292	

Spéciaux en vigueur du 31 janvier au 29 février 1996 ou jusqu'à l'épuisement des stocks. *Tous les items ne sont pas en montre dans tous les magasins. • Le logo Intel Inside est une marque déposée de Intel Corp.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Après sept ans, voilà que les salariés d'Air Canada renouvellent leur garde-robe.

Des uniformes plus «mode» chez Air Canada

LUCIE LAVIGNE
collaboration spéciale

■ Dès aujourd'hui, effacez de votre mémoire le sempiternel uniforme marine et rouge des employés d'Air Canada. Celui qui avait été imaginé par Léo Chevalier. Depuis 24 heures, 16 000 employés dispersés dans 120 villes du monde ont renouvelé leur garde-robe.

N'allez pas croire que les « hôtes de l'air » vont se trémousser en minijupe dans les travées des avions.

« Les jupes ont raccourci d'un ou deux pouces (elles ne montent jamais au-dessus des rotules) et elles sont légèrement plus cintrées », précise Lyse Laberge, coordonnatrice - uniformes et image chez Air Canada.

Disons plutôt que le changement le plus spectaculaire vise la couleur: l'ensemble des uniformes (de service et de travail) passe du marine au vert façon « épinette du Colorado ou bleu-tée ». La coupe est impeccable. Le style, épuré. Passe-partout et assez sobre. Seule excentricité? « Pour la première fois, le personnel qui doit travailler à l'extérieur l'été et certains agents de passage aux Bermudes pourront porter le bermuda. » Et déjà, on parle de succès. Au cours du défilé des employés hier, à l'aéroport de Dorval, l'arrivée dudit bermuda a provoqué bien des « Wow! » dans l'assistance.

Sinon, les femmes pourront égayer leur tailleur d'un gilet coupé dans le brocart, d'une écharpe simili Hermès ou d'un chemisier blanc brodé de feuilles d'érable.

En tout, 60 pièces de vêtement ont été créées. Par qui? « Une maison de design de Toronto, Sally Fourmy Ass. » précise Lyse Laberge.

Et la nouveauté dans l'histoire? La participation active des salariés à l'élaboration de LEUR costume: « Les employés ont

jeté un premier coup d'oeil sur les options proposées par les stylistes lors du lancement de notre image voilà trois ans, précise Lamar Durrett, vice-président général - service de l'entreprise et chef des affaires administratives. Par la suite, ils ont évalué le confort, la tenue, la résistance de l'uniforme. Ils ont aussi choisi les tissus, les couleurs et les modèles. »

En tout, 13 % des syndiqués d'Air Canada ont émis leurs commentaires et idées sur la collection. Résultat: 148 000 mètres de tissus, 125 800 chemisiers et plus de 100 000 feuilles d'érable brodées. Quant au contrat de fabrication, il a été attribué à Uniformes R&R de Montréal, dont la maison mère américaine avait déjà prouvé sa capacité à réaliser des projets semblables pour plusieurs compagnies aériennes aux États-Unis. Côté coûts, les chiffres sont plutôt flous. Ce que l'on sait, c'est que le programme de la nouvelle image de marque d'Air Canada, lancé le 1^{er} décembre 1993, prenait fin avec la présentation des nouveaux uniformes et s'élève à 20 millions en tout.

Ces uniformes marquent un tournant dans l'histoire des costumes de la compagnie aérienne.

« Moins militaire, le style est plus doux, plus «mode» et plus accessible », ajoute Lyse Laberge.

Et l'essentiel du message vestimentaire est passé.

« La nouvelle image choisie signale aux passagers et aux consommateurs que nous ne sommes plus une société d'État, confirme Jean-Jacques Bourgeault, vice-président général et chef de l'exploitation chez Air Canada. Nous sommes une compagnie aérienne moderne, d'envergure mondiale et nous évoluons pour mieux servir le public, poursuit-il. Voilà le message de nos nouveaux uniformes! »

*Des partenaires
Dynamique
travaillant
main dans la main
pour votre
REER*

Demandez à votre conseiller financier comment les Fonds d'investissement Dynamique peuvent vous permettre d'atteindre les seuls objectifs financiers qui comptent vraiment...les vôtres.
Ou communiquez avec nous au :

310-1234
ou <http://www.dynamic.ca>

FONDS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE
Votre partenaire pour une performance Dynamique

La valeur des parts et le rendement fluctuent. Le prospectus simplifié renferme des renseignements importants. Procurez-vous en un exemplaire auprès de votre conseiller financier et lisez-le attentivement avant d'investir.

Entrez dans l'ère du Shuttle.



CANADIEN INTERNATIONAL LANCE LE SHUTTLE CANADIEN, SON NOUVEAU SERVICE DE NAVETTES ENTRE MONTRÉAL ET TORONTO.

L'ÈRE DU SHUTTLE, C'EST PLUS DE VOLS QUE JAMAIS AUPARAVANT, C'EST DES VOLS À TOUTES LES HEURES ET À CHAQUE DEMI-HEURE DURANT LES HEURES DE POINTE.

MONTRÉAL VERS TORONTO

☀	6:40	6:55	7:20
	7:50	8:50	10:50
	11:50	12:50	14:50
	15:20	15:50	16:50
	17:20	17:50	☾ 18:50
	19:50	20:50	21:30

TORONTO VERS MONTRÉAL

☀	6:45	7:10	7:50
	8:50	9:50	11:50
	12:50	13:30	14:50
	15:20	15:50	17:20
	17:50	☾ 18:50	19:50
	20:50	22:30	

➔ 41 VOLS PAR JOUR, EN SEMAINE, ENTRE MONTRÉAL ET TORONTO

➔ L'ÈRE DU SHUTTLE, C'EST PLUS QU'UN HORAIRE HORS PAIR.

- Achat de billets et enregistrement prioritaires
- Portes d'embarquement pour le Shuttle facilement accessibles
- Centres de service réservés au Shuttle pour l'enregistrement à la porte d'embarquement¹
- Centres d'affaires situés à la porte d'embarquement où télécopieurs, photocopieurs, imprimantes et modems sont mis à la disposition des voyageurs
- Nouveaux sièges classe affaires plus spacieux et confortables sur nos Boeing 737²
- Café du matin et journaux offerts gracieusement

Canadian
SHUTTLE

➔ Pour passer à l'ère du Shuttle Canadien, composez 1 800 665-1177, communiquez avec votre agent de voyages ou pour plus de renseignements visitez notre site Web au <http://www.cdnair.ca>.

VOS AFFAIRES ONT *des ailes.*

Nouveau procès pour un policier

■ Le procès du policier de Laval, Franco Baldino, accusé de violence conjugale et d'avoir voulu incendier la demeure de sa femme, doit être repris au complet.

Le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, a pris cette décision hier parce que le magistrat, Bruno Cyr, qui a commencé à entendre ce procès, quitte ses fonctions le 31 janvier.

Le 11 décembre, le procureur de la Couronne, Me François Brière, avait demandé un ajournement afin d'étudier la possibilité de demander un recours contre le juge Cyr. Me Brière alléguait que le président du tribunal ne lui permettait pas de contre-interroger à sa guise Baldino qui témoignait en défense.

Donc, le 11 avril prochain, Franco Baldino, suspendu de ses fonctions, devra se représenter au palais de justice pour y subir un nouveau procès.

Après sa suspension, Baldino, qui a fait des études en droit, a agi comme stagiaire dans une étude d'avocats de Laval.

Des détails trahissent le meurtrier de Chantal Brochu

YVES BOISVERT

■ Dans ses aveux aux policiers, Robert Leblanc a donné des détails que logiquement seul le meurtrier de Chantal Brochu pouvait connaître.

Ces aveux de Leblanc aux enquêteurs du SPCUM ont été lus hier par le sergent-détective Jean-Claude Bergeron, à la sixième journée du procès de Leblanc, 38 ans, accusé du meurtre au premier degré de Chantal Brochu, une étudiante de 23 ans originaire de Charlesbourg.

Parmi les détails que Leblanc a donnés, on note qu'il a remarqué que la victime a perdu ses boucles d'oreilles pendant qu'il la déshabillait. Il a décrit ses vêtements et a dit qu'il a retiré en un seul geste le chandail et le soutien-gorge, un détail qu'avait remarqué le pathologiste en voyant comment les vêtements étaient enroulés ensemble.

Leblanc a dit qu'elle était inconsciente pendant l'agression, ce que le pathologiste avait avancé comme hypothèse, vu l'absence de marques de défense et une ecchymose derrière la tête. Leblanc dit avoir vu passer une femme à bicyclette (elle est venue témoigner la semaine

dernière). Il dit être monté dans une camionnette Volkswagen orange conduite par un anglophone (Tom Moorhouse, qui conduit un tel véhicule, a dit hier au jury avoir transporté un homme jusqu'à Granby, à cette époque).

Le sergent-détective Bergeron a expliqué aux six hommes et six femmes du jury que l'enquête sur la mort de Mlle Brochu n'avait à peu près pas progressé en deux ans. L'assassinat remontait au 19 septembre 1992. Et depuis qu'on avait retrouvé le corps de la jeune femme, dans un buisson près de l'église Saint-Germain d'Outremont, les quelque 600 appels de renseignements reçus par les policiers n'avaient pas mené à une arrestation.

Ce n'est que le 13 décembre 1994 que l'enquête paraît débloquer, quand un confrère de M. Bergeron lui dit qu'il travaille avec un délateur emprisonné à Sherbrooke qui a reçu des aveux du présumé meurtrier de Chantal Brochu.

M. Bergeron se rend à Sherbrooke avec l'enquêteur Steve Roberts, et rencontre Leblanc dès le 14 décembre. Ils vérifient des informations au sujet de Leblanc et le voient à la prison en après-

midi. Leblanc dit d'abord qu'il n'a « rien à voir » avec le meurtre de Chantal Brochu. Il parle quand même avec les policiers, à qui il raconte sa vie.

Leblanc a perdu sa famille quand il avait deux ans. Son père, sa mère, ses deux frères et ses deux soeurs sont morts dans l'incendie qui a détruit leur maison à Montréal, en 1959. Il a ensuite été placé. Il a été agressé sexuellement par des frères dans plusieurs institutions. Il s'est marié en 1985, mais son mariage a été un échec assez rapidement, et il en est resté amer.

Le 14, puis le 21 décembre, les policiers retournent le voir. Entre-temps, le codétenu de Leblanc a enregistré des conversations avec lui. Le 21 décembre, donc, l'enquêteur Bergeron dit à Leblanc : « Bob, c'est-y toi qui as tué Chantal Brochu ? » Et Leblanc dit « oui ». Le policier le met en garde, lui offre d'appeler un avocat, mais Leblanc veut se confesser, a dit M. Bergeron, hier.

Leblanc dit dans sa déclaration de 18 pages qu'il est parti de Sherbrooke pour Montréal vers 16 h, le 18 septembre 1992, en autobus. Il a acheté un vibreur juste avant. Il a flâné en ville et s'est rendu au bar le Clandestin. Il y a

repéré Chantal Brochu, qu'il ne connaissait pas, et une autre fille. Les deux sont allées danser avec un jeune homme, celui qui a fait l'objet d'un portrait-robot. Le trio est sorti, Chantal Brochu a marché seule sur la rue, et Leblanc l'a suivie. Devant l'église, Leblanc lui a pris le bras par en arrière et l'a entraînée à l'écart. Ils se sont battus un peu, Leblanc lui a frappé la tête sur un trottoir qui longe l'église (ce qui a laissé une marque derrière la tête, décrite par le pathologiste).

Leblanc a traîné sa victime, l'a déshabillée, puis agressée avec le vibreur, et finalement il l'a sodomisée partiellement. Il a traîné la victime plus loin, dans un buisson, et a mis tous ses vêtements par-dessus son corps dénudé, un autre détail connu uniquement des policiers.

Il est parti sur le pouce pour Sherbrooke immédiatement après.

Une autre personne qui a recueilli des aveux de Leblanc, Francine Camiré, 44 ans, qui est agent correctionnel, a raconté sensiblement la même version au jury, hier.

Le procès se poursuit ce matin avec le contre-interrogatoire du policier Bergeron.

Turpin a agressé sexuellement et poignardé la mère de Jessica

MARTHA GAGNON

■ La mère de Jessica Lemire-Gagnon, 21 mois, qui a été assassinée en mars 95, a raconté hier qu'elle avait eu une relation sexuelle avec l'accusé qui l'a ensuite poignardée.

« J'ai accepté de faire l'amour avec lui parce que j'avais peur », a expliqué Sophie Lemire au procès de Tyrone Turpin, accusé d'avoir sodomisé et tué la petite Jessica. A ce moment-là, elle croyait que des ravisseurs avaient enlevé sa fille, comme le prétendait Turpin.

Ce dernier, un ami de Sophie Lemire, 25 ans, et de son conjoint, Philippe Gagnon, 21 ans, affirmait que quatre hommes avaient enlevé la fillette, alors qu'il en avait la garde, dans la soirée du 5 mars 95. Il avait demandé

aux parents de ne pas appeler la police parce qu'il connaissait les ravisseurs et disait être en mesure de retrouver l'enfant.

Les parents ont cru Tyrone Turpin et, malgré la gravité de la situation, ils ont attendu plus de 15 heures avant d'appeler la police. Une attente qui a d'ailleurs suscité bien des questions de l'avocat de la défense, Marc Labelle, qui a été jusqu'à demander au père s'il avait été impliqué dans l'enlèvement et s'il avait déjà été considéré comme suspect. Ce qu'il a nié.

La relation sexuelle de Sophie Lemire avec Turpin a eu lieu dans les heures qui ont suivi la disparition de Jessica. « Mon ami était parti pour aller à ses cours et j'étais seule avec Turpin. A un certain moment, il m'a demandé si je voulais faire l'amour et j'ai dit oui parce que je ne savais pas ce qui pouvait arriver. Cela a duré environ trois minutes. »

Par la suite, Turpin est apparu dans l'appartement avec un couteau de cuisine, l'a poignardée et l'a agressée sexuellement. Lorsque le procureur de la poursuite a exhibé le couteau, elle a éclaté en sanglots. Le jury a dû se retirer, le temps qu'elle retrouve son calme.

Plus tôt, son conjoint, Philippe Gagnon, avait décrit les événements qui ont entouré la disparition de Jessica. Ainsi, le 5 mars, le couple avait demandé à Turpin de garder leur fille pour leur permettre d'aller travailler au McDonald. Ils connaissaient bien le jeune homme qui avait même partagé leur toit quelques mois auparavant.

De retour à la maison, vers 3 h du matin, Turpin leur a annoncé que Jessica avait été enlevée et qu'il valait mieux ne pas alerter la police.

Il a ensuite fait plusieurs téléphones et invité les parents à ne pas s'inquiéter. Philippe Gagnon s'est assoupi sur son lit, alors que son amie et Turpin attendaient des nouvelles des prétendus ravisseurs.

Le matin du 6 mars, M. Gagnon a quitté la maison pour aller à ses cours, confiant que Turpin ferait le nécessaire pour retrouver Jessica. Dans l'après-midi, il s'est arrêté chez une amie, mais n'a pas téléphoné à la maison pour savoir ce qui se passait. Une attitude que l'avocat de la défense comprend mal. « Votre fille a été enlevée et vous ne pensez pas à appeler à la maison. Pourquoi ? » Le témoin répond qu'il ne voulait pas que son amie soit au courant des événements.

Pendant ce temps, Sophie Lemire est agressée par Turpin. Vers 16 h, Philippe Gagnon revient à la maison où il trouve sa conjointe dans un piteux état. Tyrone lui dit que les ravisseurs sont revenus et qu'ils l'ont poignardée. Le père se décide enfin à téléphoner au 911 pour demander de l'aide.

Le lendemain, le cadavre de Jessica est retrouvé dans un sac à ordures, à Saint-Hubert.



Tyrone Turpin

Dites surtout que votre REER crée de l'emploi.

Sinon, vos amis penseraient que vous vouliez seulement économiser deux fois plus d'impôt.

Les gens ont de ces idées ! Ils pensent que tout le monde n'est intéressé que par l'argent. Bien sûr, le fait de pouvoir économiser deux fois plus d'impôt comparativement à ce que vous pourriez obtenir avec un REER conventionnel n'est pas sans attrait.

Mais, après 12 ans d'activité, le Fonds de solidarité (FTQ) a aussi fait ses preuves dans la création et le maintien de milliers d'emplois au Québec et son actif est de plus de 1 milliard de dollars.

Vos amis verront que, pour vous, il n'y a pas que l'argent dans la vie. Ils devraient sûrement se renseigner.

1 800 567-FONDS
Appelez-nous



LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE REER PORTEUR D'AVENIR

RÉGION DE MONTRÉAL

Siège social
Édifice FTQ-Fonds de solidarité
8717, rue Berri
Montréal H2M 2T9
(Métro Crémazie)
(514) 383-FONDS
3 6 6 3

Centre-ville
Cours Mont-Royal
1455, rue Peel, 4^e niveau
Montréal (Métro Peel)

Est de Montréal
12945, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
(Aut. 40, sortie Tricentenaire)

Kirkland
Place Kirkland
2758, boul. Saint-Charles
Kirkland

Brossard
Centre commercial Taschereau
6400, boul. Taschereau
2^e étage, Brossard

Laval
2506, boul. Daniel-Johnson
Laval
(Face au Carrefour Laval)

Nouvel emplacement

Le CN dit avoir fait sa part pour sauver AMF

Les négociations semblent battre de l'aile

GILLES PAQUIN

■ À moins de quarante-huit heures de l'échéance finale, les négociations entre le Canadien National et le syndicat des travailleurs d'AMF Techno-transport battaient de l'aile hier alors que les deux parties restaient sur leurs positions.

« Nous avons négocié toute la journée lundi mais il n'y a rien de nouveau sur la table. Je ne sens pas de volonté plus grande de la part de la compagnie », a déclaré le chef négociateur des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), Abe Rosner.

Selon lui, il est difficile de préciser où en sont les choses et le mieux qu'on puisse dire c'est que les négociations ne sont pas rompues.

La direction du Canadien National a pour sa part brisé la consigne du silence qu'elle

s'était imposée le 13 décembre dernier pour lancer un appel à l'opinion publique en affirmant qu'elle avait fait sa part.

Dans une page de publicité, le CN affirme qu'il a trouvé un acheteur et présenté des offres généreuses aux employés qui peuvent maintenant quitter la compagnie ou accepter un poste chez GEC Alstom.

« Nous avons mis en place toutes les conditions nécessaires pour maintenir AMF Techno-transport en activité », soutient le message du CN.

Visiblement étonné de la démarche du CN, M. Rosner a dit ne pas comprendre le but de cette opération médiatique. Il n'y a aucune raison de faire un tel geste tant que les négociations se poursuivent, croit-il.

« Tout ce qui est décrit dans la publicité du CN vient de la convention collective des tra-

vailleurs qui a été imposée par le juge George Adams le 14 juin dernier », a dit M. Rosner.

D'après lui, il n'y a là aucune offre généreuse de la compagnie, il s'agit d'une simple énonciation des clauses de la convention. « Cela n'ajoute pas une cenne de plus et nous ne réclamons d'ailleurs rien à ce sujet », ajoute M. Rosner.

Ce n'est pas là qu'est le problème, poursuit-il. La question qui se trouve au coeur des négociations c'est la survie d'AMF et les mesures à prendre pour lui assurer une main-d'oeuvre qualifiée suffisante.

Le CN a déjà tenté de se débarrasser de tous les employés l'an dernier et le tribunal a dit non. Notre défi, c'est d'inciter les travailleurs à briser le lien avec le CN pour demeurer à l'emploi d'AMF sous la direction de GEC Alstom, soutient M. Rosner.

Interrogé sur le but de cet appel à l'opinion publique, le porte-parole du CN, Alain Bergeron, a refusé tout commentaire. La direction commentera aujourd'hui, a-t-il dit.

Le président de GEC Alstom, Robert Tessier, a pour sa part confirmé hier que l'entreprise voulait obtenir l'accord d'au moins 500 travailleurs pour aller de l'avant. Sans cela les conditions d'opérations et les conditions financières de l'entente avec le CN ne fonctionneront pas, a dit M. Tessier.

Lors de la reprise des négociations ce matin, les deux parties devront à nouveau tenter de trouver un terrain d'entente sur l'avenir des travailleurs et sur l'octroi de contrats du CN à la GEC Alstom.

Bernard Voyer a respiré l'air le plus pur de la Terre

EMMANUELLE ROBIN

■ Après une expédition de 65 jours qui les a conduits jusqu'au Pôle Sud, les explorateurs Bernard Voyer et Thierry Petry rentrent aujourd'hui à Montréal pour un repos bien mérité. M. Petry ayant l'impression d'être âgé de 85 ans!

Ils sont partis le 9 novembre et lorsqu'ils ont atteint le Pôle Sud, l'émotion était à son paroxysme. Selon Bernard Voyer, « quand nous sommes arrivés, le 12 janvier à 11 h 45, nous avons vu un poteau métallique de 1,5 m, en haut duquel se trouve une plaque de bronze, de la taille d'une rondelle de hockey. Lorsque nous avons posé nos mains dessus, épuisés et amaigris, c'était un plaisir d'équipe avec mon copain Thierry, mais je sentais aussi toutes les mains de ceux qui nous ont aidés, celles des enfants des écoles qui ont fait des dessins, tout ce monde faisait partie de notre plaisir ».

Leur bonheur fut intense à l'arrivée, mais les quelque 1400 km de leur parcours ont été semés d'embûches, l'Antarctique étant l'endroit le plus inhospitalier de la planète. Selon Bernard Voyer, les difficultés principales ont été de quatre ordres.

D'abord le poids du traîneau, puisque chacun devait charrier 170 kg. Les premiers jours, la neige était profonde et ils ne pouvaient pas faire plus de 3,5 km dans la journée, l'arrivée leur semblait bien loin.

Ensuite il leur a fallu accéder au plateau Antarctique par un glacier, ils ont dû tout porter sur

le dos et ainsi faire des dizaines d'allers et retours. Voyer dit avoir oublié un sac de nourriture en bas, « j'ai dû redescendre et pelleter autour de l'endroit où nous avions campé pour le retrouver. La nourriture était tellement importante pour nous que lorsque je l'ai trouvée, j'ai pris le sac dans mes bras comme un enfant! »

Autre difficulté majeure, les sastrugis : ce sont des sortes de congères causées par le vent et hautes de 1,80 m. « C'est un terrain très dur à skier car il faut monter et descendre sans arrêt. Nous avons fait 200 km dans ces conditions et le brouillard a rendu les choses encore plus difficiles. »

Enfin, la neige était généralement très sèche en raison de l'absence totale d'humidité, car la couche de l'atmosphère est 10 fois plus mince en Antarctique qu'à Montréal. M. Voyer avoue avoir eu l'impression de « skier sur du Scotch Brite ».

En ce qui concerne le froid, les températures oscillaient entre -15 et -33 degrés, mais le Vortex, un vent glacial, leur a provoqué de nombreuses engelures aux mains et au visage. Ils ont dû faire preuve de beaucoup de courage pour atteindre leur objectif, mais dans de telles conditions il faut sans cesse avancer car « si l'on s'arrête, on meurt ».

Bernard Voyer n'a pas encore déterminé sa prochaine destination, mais il trouve que le monde polaire est tellement fascinant qu'il est sûr de ne pas choisir la Guyane!

Manifestations contre l'ouverture d'écoles maternelles pour les trois et quatre ans

Presse Canadienne

ALMA

■ L'ouverture hier de la première école maternelle pour les trois et quatre ans, à l'école du Saint-Sacrement, à Alma, au Lac-Saint-Jean, a été perturbée par une manifestation d'une trentaine de travailleuses en garderie.

Les syndiquées affiliées à la

Confédération des syndicats nationaux (CSN) voulaient ainsi exprimer leur désaccord avec ce projet.

Elles ont manifesté devant le centre administratif de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean en soutenant que l'école n'est pas le milieu d'épanouissement le plus favorable pour les enfants de trois et quatre ans.

La présidente du syndicat des

travailleuses en garderie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Annie Roy, a souligné que la lutte contre ce projet est d'envergure provinciale puisque l'on prévoit l'ouverture d'autres écoles maternelles à Sherbrooke et Québec en septembre prochain.

À Montréal, des éducatrices de la garderie Sourithèque, affiliées à la FAS-CSN, accompagnées d'enfants et de parents,

ont manifesté devant l'édifice abritant les bureaux du ministère de l'Éducation, rue Fullum.

Elles affirment que la scolarisation des enfants de 3 et 4 ans équivaldrait à nier l'expertise qu'elles ont acquise dans le soutien au développement des tout-petits et condamnerait à la disparition le réseau québécois de garderies sans but lucratif que plusieurs d'entre elles ont contribué à édifier et développer.

Suzanne Poirier fera une offre écrite à Lachine

GEORGES LAMON

■ Suzanne Poirier, cette résidente de Lachine condamnée à l'amende, puis à 14 jours de prison, pour ses retards à rendre des livres à la bibliothèque municipale, fera « une offre écrite raisonnable » à la Ville de Lachine, cet après-midi.

C'est ce qu'elle a confirmé à La Presse, après discussion hier soir avec son avocat, Clément Monterosso. Toutefois, elle n'a pas divulgué le montant de cette offre, qui serait moindre que l'amende globale de 360 \$ qu'elle doit normalement acquitter.

Me Monterosso lui avait conseillé, maintenant que tous les recours judiciaires ont été épuisés, de prendre arrangement avec la Ville pour acquitter l'amende. Elle pourrait payer à raison de 29,37 \$ par mois, ce que la loi lui permet de faire.

Selon Mme Poirier, l'offre tiendra compte du fait que les livres ont été récupérés par la Ville depuis 1992.

Toutefois, même si elle craint toujours que la perceptrice des amendes de la Cour municipale, Me Johanne Dauphinais, refuse son offre, elle croit que l'entente

pourrait clore cette saga.

« Je la fais pour montrer que j'essaie de négocier une entente, a-t-elle précisé. Si c'est refusé, je vais prendre la route de la prison Tanguay. »

Encore là, elle pourrait s'acquiescer que le sixième de sa peine, soit deux jours.

Rappelons que le juge Irving Halperin, de la Cour supérieure, a mis fin à ses espoirs, vendredi, en rejetant une nouvelle et ultime requête.

« Je suis incapable de prendre une décision face à tout ce qu'on dit, avait-elle indiqué plus tôt. On a parlé de 953 \$, 260 \$ puis de 360 \$. On se renvoie la balle. Je ne sais plus qui croire. Et qu'est-ce que la Ville est prête à accepter? Personne ne veut me parler. »

D'ailleurs, à la Ville de Lachine, La Presse a tenté à plusieurs reprises, mais en vain, hier, de parler au directeur général, aboutissant toujours à une boîte vocale.

Finalement, le maire Guy Dicaire a accepté laconiquement de répondre, reprochant au journal d'avoir fait sa première page, samedi, avec ce dossier.

MAZDA, EMPORTE-MOI!

Regardez nos prix. Admirez la qualité. Et que la location vous emporte!

198 \$

par mois/48 mois



CAMIONNETTES DE SÉRIE B 2RM

À partir de **198 \$**

par mois/48 mois

- Direction assistée
- Jantes en alliage
- Freins ABS à l'arrière
- Radio AM/FM stéréo
- Coussin gonflable côté conducteur



PROTÉGÉ LX

À partir de **248 \$**

par mois/48 mois

- Moteur 1,8 l, 16 soupapes DACT
- Direction à assistance variable
- Serrures, fenêtres et miroirs à télécommande électrique
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette
- Barres latérales de protection



626 CRONOS

À partir de **278 \$**

par mois/48 mois

- Moteur 2 l, 16 soupapes DACT
- V6 en option
- Deux coussins gonflables
- Barres latérales de protection
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette

mazda

EMPORTE-MOI



AVEC AUTANT DE MILLES AÉROPLAN VOUS IREZ PLUS LOIN

Allez de l'avant avec Hilton chaque fois que vous réservez une chambre dans n'importe quel hôtel Hilton au Canada. En effet, du 15 janvier au 31 mars 1996, vous recevrez 1 000 milles AeroPlanSM pour un séjour d'au moins deux nuits, soit le double des 500 milles habituels. Et bien sûr, si vous ne restez qu'une seule nuit, vous recevrez les 500 milles AeroPlan auxquels vous avez habituellement droit. Profitez de ce boni de milles AeroPlan de Hilton et réservez dans un hôtel Hilton au Canada dès aujourd'hui. Pour réserver, communiquez avec l'hôtel, votre agent de voyages ou composez le 1 800 HILTONS (445-8667).

HILTON
CANADA

AÉROPLAN

Edmonton Hilton • Montréal Aéroport Hilton • Montréal Bonaventure Hilton
Québec Hilton • Saint John (N.-B.) Hilton • Toronto Airport Hilton
Toronto Hilton • Windsor Hilton

AeroPlan est une marque déposée de la Canada.

Ces offres sont valables chez les concessionnaires Mazda participants, à partir du 4 janvier 1996 et pour un temps limité, pour la location au détail de ces nouveaux modèles 1996. Camionnettes de Série B 2RM, Protégé LX et 626 Cronos. Une commande chez le fabricant peut être nécessaire. Transport et préparation inclus. Immobilisation, assurances, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Toute contribution du fabricant au concessionnaire est incluse. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Le prix de location de la Camionnette de Série B 2RM modèle #KBR86AA00 est basé sur 48 mois avec paiement initial de 3 000 \$. Le premier mois de paiement de 198 \$ est le dépôt de 300 \$ sortant sur livraison. Obligation totale de location: 12 960 \$. Le prix de location de la Protégé LX, modèle #JAL056AA00, est basé sur 48 mois avec paiement initial de 2 300 \$. Le premier mois de paiement de 248 \$ est le dépôt de 300 \$ sortant sur livraison. Obligation totale de location: 14 544 \$. Le prix de location de la 626 Cronos, modèle #H40056AA00, est basé sur 48 mois avec paiement initial de 2 500 \$. Le premier mois de paiement de 278 \$ est le dépôt de 350 \$ sortant sur livraison. Obligation totale de location: 16 296 \$. Des restrictions s'appliquent sur le kilométrage: au-delà de 100 000 km, 8¢ par km. Sur approbation de crédit. Voyez les détails chez votre concessionnaire.

Arts Spectacles

Musique



Chantal Juillet, l'été dernier lors d'un dîner en compagnie de Berthold Goldschmidt (à gauche) et Krzysztof Penderecki. La violoniste montréalaise venait de jouer le Concerto de Goldschmidt au Festival de Lucerne. M. Penderecki, qui habite Lucerne, assistait au concert. Ce soir et demain soir, il dirige à l'OSM la première nord-américaine de son deuxième Concerto pour violon, avec Chantal Juillet comme soliste.

Penderecki dirige son nouveau Concerto pour violon à l'OSM



CLAUDE GINGRAS

Le septième programme de la série « Grands Concerts » de l'Orchestre Symphonique de Montréal, ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, comporte un important élément de nouveauté : la première nord-américaine du nouveau Concerto pour violon de Krzysztof Penderecki dirigé par l'auteur lui-même.

Le plus célèbre compositeur polonais actuel avait écrit en 1976 un premier Concerto pour violon, créé et enregistré par Isaac Stern. Son deuxième Concerto, composé de 1992 à 1995, fut dédié à Anne-Sophie Mutter et créé par elle le 24 juin dernier, avec Mariss Jansons et l'Orchestre de la Radio de Leipzig qui l'avait commandé. Le concert a été enregistré par Deutsche Grammophon et le disque sortira dans quelques mois.

Le concert double de ce soir et demain soir marquera la première nord-américaine de l'œuvre, jouée cette fois par la violoniste montréalaise Chantal Juillet. Samedi soir, Chantal Juillet sera de retour à Paris et y jouera le concerto avec l'Orchestre National. Mais Dutoit ne sera pas au pupitre : il sera déjà de retour à Montréal pour le concert de dimanche après-midi.

En début du concert de ce soir et demain soir, M. Penderecki — le nom de prononce « Penderetski » — dirigera l'ouverture *Die Hebriden* de Mendelssohn. Il a consacré l'après-midi à la huitième Symphonie de Dvorak. C'est la deuxième fois que M. Penderecki est chef invité à l'OSM. En mars 1979, il avait dirigé deux œuvres de lui, *Anaklasis* et la première Symphonie, ainsi que la sixième Symphonie de Chostakovitch.

A l'occasion du passage de M. Penderecki à Montréal, une rencontre aura lieu jeudi, 16 h, à la salle B-484 de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal. Le compositeur sera interviewé par Isabelle Panetton.

Deux concerts, deux solistes. Au cours d'une brève interview téléphonique, hier, j'ai demandé à M. Penderecki d'établir un parallèle entre ses deux Concertos pour violon. « Les deux sont en un seul mouvement d'une durée d'environ 35 minutes, m'a répondu l'auteur, qui s'exprime en anglais. Mais le nouveau est davantage virtuose », expliquant que, dans le concerto précédent, il avait tenu compte de certaines limites techniques chez Isaac Stern. Et quelle interprète de son nouveau concerto préfère-t-il : Mutter ou Juillet ? « Elles sont toutes deux très différentes... Mutter est une technicienne parfaite, une violoniste très moderne. Chantal est plus romantique, plus lyrique. »

M. Penderecki travaille présentement à une grande œuvre pour chœur et orchestre destinée à souligner le 3000^e anniversaire de la ville de Jérusalem. L'œuvre sera créée en janvier prochain à Jérusalem sous la direction de Lorin Maazel. Le texte qu'y utilise le compositeur est tiré

des *Psaumes* de David. « Je ne vois pas l'intérêt de puiser dans d'autres textes. Tout est là, dans les *Psaumes*. J'aurai peut-être des solistes ; je ne le sais pas encore. Quant au titre, j'ai pensé à *The Seven Gates of Jerusalem*. Je trouve que c'est un titre poétique. »

Concernant son programme de cette semaine à l'OSM, il précise qu'il a choisi l'ouverture de Mendelssohn « pour équilibrer une première moitié occupée par une œuvre moderne, mon concerto », et choisi la huitième Symphonie de Dvorak « parce que je suis un fan de Dvorak : je dirige aussi souvent que je le peux son *Stabat Mater*, son *Requiem*, ses symphonies... »

CE SOIR À LA SMCQ

Ce soir également, 20 h, salle Pierre-Mercure, la Société de Musique contemporaine du Québec présente en première ici l'Ensemble GRAME, de Lyon. Formation dont les effectifs varient selon les œuvres, GRAME comprendra cinq musiciens pour ce concert : une chanteuse, un violoncelliste, un clarinetiste, un pianiste et une claviériste également chanteuse et comédienne.

Le groupe jouera des œuvres de ses fondateurs et animateurs James Giroudon et Pierre Alain Jaffrenou et d'autres de Robert Pascal, Jean-François Estager et du Montréalais Yves Daoust. L'œuvre de Daoust, en création, est pour piano, synthétiseur / échantillonneur et bande et s'intitule *Impromptu*.

UNE MESSE BAROQUE

L'Ensemble Musica Divina présentera une *Messe baroque à la française*, composée d'une messe de Marc-Antoine Charpentier et de motets intercalés de Lorenzani et de Benevoli, sous la direction de Hervé Niquet, demain soir, 20 h, à l'église Erskine and American et jeudi soir, même heure, à l'église de La Visitation.

PREMIER VERDI AU « MET »-RADIO

Samedi, 13 h 30, CBF-FM : neuvième radiodiffusion en direct du Metropolitan de New York et premier Verdi de la saison. On entendra *Falstaff*, ultime ouvrage du compositeur, avec Paul Plishka (rôle-titre), Marilyn Horne (Mistress Quickly), Gino Quilico (Ford), Barbara Daniels (Alice Ford), Barbara Bonney (Nanetta) et Paul Groves (Fenton). Au pupitre : James Levine. Programme des entractes montréalais : commentaires de Claude Vaillancourt et questionnaire avec Marc Bégin, Carol Bergeron et Jean-Luc Routhier.

EN BREF

Marc-André Hamelin joue le Concerto pour piano de Schumann ce soir avec l'Orchestre Symphonique de Québec dirigé par Pascal Verrot... Le baryton canadien Nathan Berg, qui fait surtout carrière en Europe, chante Schubert, Schumann et Othmar Schoeck jeudi soir, 19 h 30, Pollack Hall, aux Concerts CBC... Diana Soviero annonce dans un magazine français qu'elle chantera *Suor Angelica*, de Puccini, et *Pagliacci*, de Leoncavallo, au même spectacle, la saison prochaine à l'Opéra de Montréal... Madeleine Panaccio a quitté la semaine dernière son poste de directeur général adjoint de l'OSM... John Grew quittera au printemps son poste de doyen de la Faculté de Musique de McGill.

Télévision

Une série sur la télévision pour la saison prochaine



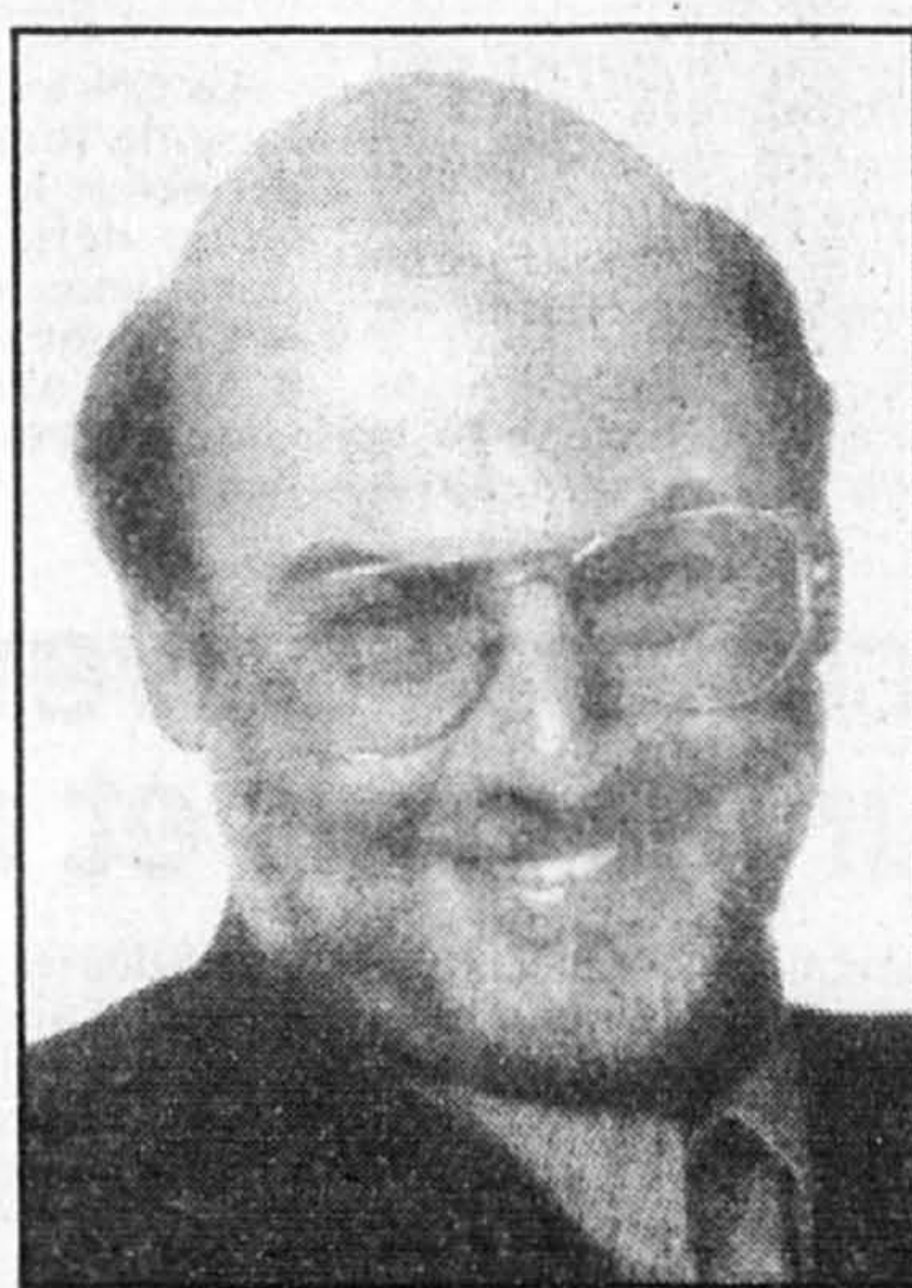
LOUISE COUSINEAU

Il fut un temps où les intellectuels méprisaient la télé — bonne pour les masses laborieuses — et se contentaient de temps à autres de s'en moquer abondamment. En se méfiant terriblement d'un média qui a su, dès ses débuts, être populaire auprès du public. Et devenir LA culture partagée par tout le monde.

Les temps changent. Voilà que Radio-Canada mettra à l'affiche la saison prochaine une émission intitulée *C'est arrivé à la télé*. Ou viendront discuter, autour de l'animateur René Homier-Roy, des gens qui font de la télé, qui en regardent, et se passionnent pour le média.

Et qui analyseront l'évolution de notre société via celle de la télé. Sujet fascinant.

L'émission hebdomadaire — que Radio-Canada hélas ne destine pas à la soirée mais à la fin d'après-midi le week-end — abordera la télévision par thèmes. Le pilote portait sur l'érotisme, et a réuni les auteurs Guy Fournier, Janette Bertrand, Réjean



René Homier-Roy

Tremblay et le comédien Jean Coutu, qui fit rêver plus d'une quand il était le *Survivant*, le grand dieu des plaines. La série sera produite par la maison Coscient.

Le trou de la culture...

■ La dernière émission de *Scènes de*

la vie culturelle vendredi soir, qui réunissait des créateurs sur le thème « l'art peut-il changer le monde ? » a fini avec des gros mots. Comme quoi la culture ne s'exprime pas toujours le bec en cul de poule.

La discussion s'est portée sur le rôle des artistes dans la campagne référendaire. Le cinéaste Pierre Falardeau a reproché au dramaturge René-Daniel Dubois d'avoir renié le Parti québécois.

On se souvient que M. Dubois avait répliqué vertement à la militante péquiste Andrée Ferretti lorsqu'elle lui avait demandé d'écrire une lettre d'appui au OUI. Non, avait dit le dramaturge, qui s'est par la suite retrouvé au *Point* avec Mme Ferretti pour un débat épique.

M. Falardeau, qui a un langage très direct, a comparé l'attitude préférendaire de M. Dubois avec celui d'un syndiqué qui refuse de sortir lors d'un vote de grève. « Si tu sors pas avec nous autres, t'es un trou de cul ! » a expliqué le cinéaste.

Tout le monde — Paul Piché, Hélène Pedneault, Falardeau et Dubois — a sauté en l'air et a parlé en même temps.

« J'aime pas marcher en rang », a-t-on pu entendre de la bouche de M. Dubois.

Une fin d'émission enlevée qui démontre que les plaies référendaires ne sont pas encore toutes cicatrisées.

La Sorcière — toujours — bien-aimée au Canal Famille

Pour une chaîne qui ferme quatre soirs sur sept à 19 h — les week-ends on se permet des grosses folies : fermeture à 20 h — le Canal Famille se débrouille plutôt bien. Les chiffres sont éloquentes : part de marché de 2,6 pour cent l'automne dernier selon BBM. C'est non seulement la chaîne spécialisée la plus fréquentée par les Québécois, c'est aussi plus forte que Radio-Québec, qui a attiré 2,4 pour cent des heures d'écoute chez nous selon le même sondage réalisé l'automne dernier. Et Radio-Québec est en ondes en heures de grande écoute le soir.

L'émission la plus populaire de Canal Famille : *Les Schtroumpfs*, en ondes tous les jours à 17 h. Suivie d'une vieille série américaine des années 60 qui semble avoir un charme éternel : *Ma sorcière bien-aimée*. Les Américains pensent même à un remake.

Monic Lessard, la patronne de Canal Famille, sourit : « Les adultes aiment bien revoir les émissions qui les ont enchantés quand ils étaient plus jeunes, et les font découvrir à leurs enfants ». *La Sorcière*, avec Elizabeth Montgomery, est en ondes la semaine à 15 h 30, samedi et dimanche à 16 h 30.

Eh oui : il y a des adultes qui regardent le Canal Famille : 452 000 personnes, généralement des mères de 25 à 49 ans, scolarité secondaire et collégiale, qui ont des enfants. Et on a remarqué aussi une augmentation de part de l'écoute à compter de 15 h 30, chez les 2 à 11 ans. Pas seulement l'œuvre de *La Sorcière*. La série québécoise *Les Zigotos*,

en ondes juste après, fait passer toutes sortes d'épreuves d'habileté et d'endurance aux jeunes. « Nous recevons des demandes de partout : toutes les écoles veulent venir aux *Zigotos* », dit Mme Lessard.

Pas étonnant que les épreuves de *Zigotos* soient si populaires : l'émission favorite des enfants de 2 à 6 ans, toutes chaînes confondues, est *Fort Boyard*. On comprend que TVA l'ait diffusée si tôt en soirée...

L'un des buts de Monic Lessard depuis septembre était d'attirer plus de jeunes de 7 à 11 ans. Mission accomplie à l'automne 95. On a aussi, pour les 12-14 ans, une nouvelle comédie intitulée *Radio Enfer*, diffusée le samedi à 17 h. Canal Famille coûte 60 cents par mois aux abonnés du câble.

Champlain, déjà, avait le goût de la bougeotte

Samuel de Champlain a fondé Québec, mais son vrai rêve, c'était d'aller plus loin à l'ouest, jusqu'en Chine.

La série *On n'est pas né d'hier* qui commence ce soir à 19 h 30 à Radio-Québec, prend comme premier thème notre goût de la bougeotte. On rappelle le bel enthousiasme des Français arrivés ici au début de la colonie à qui les Indiens ont fait découvrir les grands espaces via le commerce des fourrures. Beaucoup plus excitant que l'agriculture.

L'émission, tout en évoquant des faits historiques, les ramène constamment à des comportements actuels. Deux témoins : une dame qui aime bien voyager et un chauffeur de camion, nous parlent de leurs départs toujours inassouvis. Le camionneur qui s'ennuie au bout de deux jours à la maison, mais qui aime bien y revenir.

Grands déplacements de la population québécoise : le départ des campagnes vers les villes, l'exode massif des

Québécois vers les filatures américaines au début du siècle, l'écrivain Jack Kerouac, descendant de ces franco-américains, qui a sillonné l'Amérique. Et les 1^{er} juillet de déménagements épiques. Depuis toujours, les Québécois sont écartelés entre le « déménager ou rester là ».

« Bouger, de dire l'analyste Christian Morissonneau, c'est notre manière de ne pas être angoissés par le temps. »

Début de série intéressant. Une production de Modus TV.

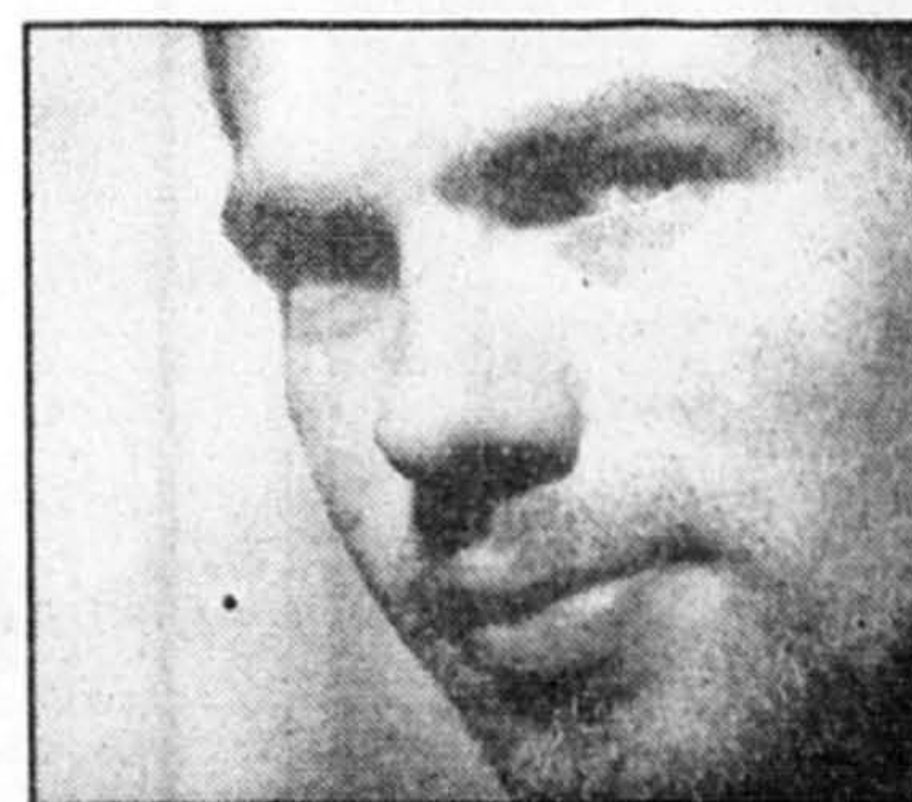
Maclsaac, un violoneux au coeur du triangle Cap Breton-New York-Montréal

ALAIN BRUNET

L'automne dernier au Club Soda, un violoneux du Cap Breton se produisait en première partie de Jim Zeller. Demain soir au Spectrum, ses giges post-industrielles seront livrées à guichets fermés. Dans quelques semaines, Ashley Maclsaac sera de la tournée canadienne de l'incandescente Melissa Etheridge. Méchante envolée...

Alors que The Rankin Family, fleuron folk-pop de Nouvelle-Écosse (certaines de milliers d'albums vendus, bouquet de trophées Juno, etc.) a peine à s'implanter sur le marché francophone, Maclsaac risque de trainer des dizaines de milliers de fans québécois dans le sillon de sa barque. Ajoutons que son premier album (*Hi How Are You Today?* étiquette A&M) s'est rapidement écoulé à plus de 50 000 exemplaires d'un océan à l'autre.

La trajectoire de Maclsaac peut être comparable à celle du Québécois Michel Faubert, du Breton Gabriel Yacoub ou tout autre créateur conjuguant son art au futur antérieur. Présenté sous une forme exaltée, électrisée, à forte teneur en décibels, son art reste solidement chevillé à la tradition. Musicalement, les quadrilles écossaises et autres formes celtiques s'y voient enrobées par une lutherie rock'n'roll, bien que rigoureusement conformes à la tradition dont elles sont issues.



AshleyMaclsaac

Mais où se situe Maclsaac, au juste ? « N'importe où sur n'importe quelle carte », réplique-t-il au bout du fil.

En cela, le violoneux signifie qu'il n'a pas intellectualisé sa démarche.

Après avoir été repéré comme l'un des plus beaux espoirs du violon traditionnel en Nouvelle-Écosse, Maclsaac fut sollicité pour signer nombre de musiques de théâtre, musiques de films et diverses productions radio-canadiennes dans les Maritimes. Puis vint l'attrait de la scène rock, avec l'impact que l'on connaît. On l'a vu aux Junos Awards, il a partagé la scène avec nombre d'artistes importants, dont The Odds et les Barenaked Ladies.

Dès le départ, les centres d'intérêt du

jeune musicien ont convergé vers le lien étroit entre patrimoine et avant-garde, lien rétabli depuis les années 60 par ces compositeurs visionnaires que plusieurs ont qualifié de post-modernes. Philip Glass, par exemple. Un pote de Maclsaac, en l'occurrence.

« Il y a quatre ans à New York, Philip a découvert mes danses carrées, il s'est intéressé à la façon dont je les interprétais. Je l'ai fréquenté pendant plusieurs mois à New York. Lorsque je suis revenu au Cap Breton, il demeura une grande inspiration pour moi. Wonderful man. »

Interrogé sur son impact insoupçonné en sol montréalais, Maclsaac se fera loquace, déployant une comparaison peu commune. « Deux villes en Amérique du Nord ressemblent au Cap Breton : New York et Montréal. Lorsqu'un habitant originaire de ces trois localités quitte sa terre natale, il y demeure profondément attaché. A New York comme à Montréal, la ville a un cœur — ce n'est pas le cas de Toronto, par exemple. Au Cap Breton, c'est évidemment moins achalandé, plus rural, mais les gens ont un fort sentiment d'appartenance à leur région. New York, le Cap Breton et Montréal forment ainsi un triangle. Et si jamais tu te trouves au centre de ce triangle, il peut se passer des choses ! »

Ashley Maclsaac au Spectrum, demain soir, 20 h, précédé de Mary Jane Lamond. Le 20 février au Théâtre Capitol de Québec.

LA QUESTION DU PUBLIC

QUE LE MEILLEUR GAGNE

Je gagne jamais sans mon lait



Pour participer, répondez à la question suivante et composez le 1 900 870-LAIT (5248)*

La SRC # Télévision La Presse

500\$ à gagner chaque jour!

Quelle monnaie utilise-t-on au Liechtenstein?

1. Le mark allemand 2. Le schilling autrichien 3. Le franc suisse 4. Le franc kenstein

Réponse à la question précédente : 3. Félix Leclerc

* Des frais de 99c par appel seront facturés. Vous pouvez également envoyer votre réponse par télécopieur au (514) 599-5853. Ouvert aux 18 ans et plus. Règlement détaillé du concours offert dans toutes les stations régionales et affiliées de la SRC.

SPECTACLES

Salles de répertoire

LA NOTTE
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR
Cinéma Parallèle : 19 h, 21 h.

LE CHEMIN BRUT DE LISETTE ET DE ROMAIN
Cinéma ONF (1) : 18 h 30.

MANUFACTURING CONSENT : NOAM CHOMSKY AND THE MEDIA
Cinéma ONF (2) : 20 h 30.

THE TIBETAN BOOK OF THE DEAD
Cinéma ONF (2) : 18 h 45.

MÉMOIRES OF A PREVIOUS LIFE / AFTERLIFE
Cinéma ONF (2) : 20 h 45.

SMOKE
Cinéma du Parc (1) : 13 h 45.

LES MISÉRABLES
Cinéma du Parc (1) : 16 h.

PERSUASION
Cinéma du Parc (1) : 19 h 15.

PERSUASION
Cinéma du Parc (1) : 19 h 15.

ATLANTIS
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.

TEMPTATION ODF A MONK
Cinéma du Parc (2) : 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

KICKING AND SCREAMING
Cinéma du Parc (3) : 15 h, 19 h 15.

RECKLESS
Cinéma du Parc (3) : 17 h, 21 h 30.

LE CONFESSONNAL
Collège Édouard-Montpetit (180 de Gentilly est, Longueuil) : 20 h.

IMAX - LES AILES DU COURAGE - AFRICA LE SERGETI
Vieux-Port de Montréal : 10 h 15, 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 19 h (version française) ; 21 h (version anglaise). On peut vérifier l'horaire des représentations en téléphonant à 496-IMAX.

Musique

CHÂPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR
Ensemble Instrumental du Conservatoire. Hindemith, Saint-Saëns, Ewald, Genin, Bartok : 20 h.

SALLE PIERRE-MERCURE
Ensemble GRAME (Lyon II). Pascal Jeffrencoq, Giroudon, Estager, Daoust, SMCQ : 20 h.

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Krzysztof Penderecki. Chantal Juillet, violoniste. Ouverture Les Hébrides (Mendelssohn). Concerto pour violon no 2 (Penderecki). Symphonie no 8 (Dvorak). Grands Concerts : 20 h.

Pour Enfants

THÉÂTRE DE L'ESQUISSE (1650, Marie-Anne e.)
Cantates des Noirs d'Amérique. Dim., 14 h.

Variétés

THÉÂTRE ST-DENIS2
Daniel Lemire : 20 h.

CLUB SODA (5240, Ave. du Parc)
Yaya Diallo : 20 h.

QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Ivy et Reggie : dès 21 h.

AU HASARD (803, Ontario e.)
Le M.C. et ses invités : 20 h 30.

BALATTOU (4372, St-Laurent)
Salid Mesnaoui : 22 h.

L'BAROUF (4171, St-Denis)
Capitaine No : dès 21 h.

VOLTAIRE (11, Prince-Arthur o.)
Geoulah : dès 21 h.

CLEO'S (4062, St-Laurent)
Trio Geoff Lapp : 21 h.

La Presse présente

20 humoristes au pouvoir!

Le tout nouveau spectacle des Parleментарeries 2

3 soirées exceptionnelles au profit du Musée Juste pour rire



Pierre Légaré
Chef de parti

Normand Brathwaite
Président de l'Assemblée

Serge Grenier
Chef de parti



Yvon Deschamps



Daniel Lemire



Michel Courtemanche



Mario Jean



Anthony Kavanagh

Jean-Michel Anctil, Serge Chappelle, Carole Dion, Alain Dumas, Guylaine Guay, Bruno Landry, Sylvie Legault, François Léveillé, François Morency, Martin Petit, Michel Rivard, Dany Turcotte et plusieurs autres!

Une idée originale de : Pierre Légaré • Direction artistique : Jean-Pierre Plante • Mise en scène : Denis Boucard • Réalisation : Claude Maber

13, 14 ET 15 FÉVRIER, 20 H AU THÉÂTRE ST-DENIS

RÉSERVATIONS : 845-2322



Notre soirée de télévision

La Presse

Choix d'émissions

par Louise Cousineau

19:30 2 - LA FACTURE
Deux cauchemars: une femme qui s'est fait saisir sa voiture payée et qui a dû se défendre pour la récupérer, vendre sa maison et se faire poursuivre par l'acheteur qui bénéficie de l'aide juridique.

19:30 17 - ON N'EST PAS NÉ D'HIER
Première d'une nouvelle série sur l'histoire du Québec. Ce soir: notre goût de la bougeotte ne date pas d'hier.

20:00 17 - CONSOMMATION
Il sera notamment question des réparateurs d'électro-ménagers, du choix d'une assurance-vie et de bruschetta.

20:00 RDI - GRANDS REPORTAGES
Le phénomène des femminielli à Naples: des hommes devenus des femmes vivent leur différence sans problème; à Paris, les hommes qui se déguisent en femmes.

20:00 60 - POUR LA SUITE DU MONDE
Un classique du documentaire chez nous: des gens de l'île-aux-Coudres refont la pêche aux marsouins comme dans l'ancien temps. De Pierre Perrault et Michel Brault. Tourné en 63.

20:30 19 - ÇA SE DISCUTE
Y a-t-il une culture lesbienne en France?

21:00 10 - LE MATCH DE LA VIE
Sujets: les Québécois sont-ils racistes? Le syndrome du pas dans ma cour et l'étoffe des championnes.

22:00 65 - BESOIN D'AMOUR
Spécial travestis avec Jean Guilda et Mado Lamothe.

22:30 10 - CHA BA DA
Invités: Jim Corcoran, Jean-Louis Millette et le futur lanceur des Expos Derek Aucoin.

23:00 17 - LA GUERRE À SEPT ANS
Si vous avez raté cet excellent film de John Boorman sur l'enfance et la guerre, c'est le moment de vous reprendre.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2	9	Ce soir	Country centre-ville	La Facture / La Saisie	Les Héritiers Duval	Scoop			Le Téléjournal	Le Point (22:24)	Sport / Météo (23:25)	Découverte	2
	13													13
TVA	4	8	Le TVA	Piment fort / A. Dumas	Chambres en ville	Place Melrose (19:59)	Le Match de la vie / Le Syndrome du "pas dans ma cour"	Le TVA	chaBada / Jim Corcoran, Jean-Louis Millette, Derek Aucoin	Sports / Loteries				4
	7	10												7
RQ	15	17	Passe-Partout	La Maison de Ouimzie	Le Québec aujourd'hui	On n'est pas né d'hier	Consommation	El Cabrero...	A vos affaires	Fous de la pub	L'Afrique de toutes façons	Cinéma / LA GUERRE À SEPT ANS (3) avec S. Rice-Edwards		15
	24	45												24
TQS	16	30	Guerre des clans	Flash	RoboCop		Cinéma / COUPÉ DE VILLE (5) avec Patrick Dempsey, Daniel Stern			Besoin d'amour / Jean Guilda	Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus extra	16
	35													35
CBC	5		NewsWatch		Inside Qc	Market Place	the fifth estate	Witness		CBC News		News	Taxi	5
	6				Undercurrents									6
CTV	12		Pulse		E.T.	Lifestyle	Roseanne	John Larroquette	Home Improvement	Champs	W5 with Eric Malling	CTV News	Pulse	12
	8		Newsline		Wheel of...	Jeopardy!		Coach					Nightline	8
ABC	22		News	ABC News	Roseanne	Home Videos				NYPD Blue		News	Nightline (23:35)	ABC
	3		News		CBS News	E.T.	The Client		Cinéma / DOUBLE JEOPARDY: THE MURDER OF GINA MARIE				Late... (23:35)	CBS
NBC	5		News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Wings	3rd Rock...	Frasier	J. Larroquette	Dateline NBC		Tonight (23:35)	NBC
	33		NewsHour		Nightly Bus.	Computer...	Nova / B-29 Frozen in Time	Frontline / So You Want to Buy a President?		Cinéma / THE LION IN WINTER (4)				33
PBS	57		ITN News	Nightly Bus.	NewsHour		People Near... / ...River	Rock and Roll (9-10/10)			EastEnders	Crime Story		57
	12		Pignon sur rue	Volt	Panorama / ...en ligne		...comptes	Parfums...	Le Château de cartes (4/4)	Le XXe Siècle		Panorama / ...en ligne		12
ONT	24		Ghostwriter	Bill Nye	Inquiring...	Winter Coll.	Studio 2	Vicar...	Dead Donkey	A Child's Grief		Imprint		24
	A & E		Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Clint Eastwood		Cinéma / INSPECTOR MORSE: THE LAST ENEMY		Law & Order			A & E
BRAVO			Orchestre Sympathique	Bravonews	Ballade	Zarico	Otra Harnoy	Vanessa Mae	Wings of Fire		The Avengers			BRAVO
	CANAL D		Animalier: Antarctica		Kilomètre-heure		Filière D / POUR LA SUITE DU MONDE (3)		Les Champions		Cinéma / ÉTAT DE SIÈGE (3)			CANAL D
DISC.			Beyond 2000		@ discovery.ca		Can. Parks	Magical Worlds	Behaving Like Animals	The Know Zone	Choppers	@ discovery.ca		DISC.
	FOX		Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld				Cinéma / HOT SHOTS: PART DEUX (5) avec Charlie Sheen, Valeria Golino	Star Trek: The Next Generation	Baywatch		FOX
FOX(Ont)			The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.				Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H	FOX(Ont)
	MP		Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	Spécial Collective Soul	Perfecto		Musique vidéo				MP
NW			World News	Bus. World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live	Antiques Roadshow		The National	National Sports	NW
	RDI		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Les Femminielli	Le Téléjournal	Maison neuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui	Sport		RDI
RDS			Bowling (17:30)	Sports 30 Mag		Motoneige	Omnium de quilles	Gala Expos	Grand Prix de snooker Skoda	Sports 30 Mag		Boxe		RDS
	SE		Pour l'amour de Thomas (17:40)		Lassie (19:20)				Nell			Highlander III (22:55)		SE
TMN			The Hawk (17:45)		Tales of the Wild: Kazan (19:15)				Street Fighter			Sirens (22:45)		TMN
	TSN		WWF (17:30)	Sportsdesk	Inside Sports	American Muscle Magazine	ISKA Karate			Basketball NCAA / Louisiana State - Arkansas		Sportsdesk		TSN
TV5			Chiffres...	Studio... (18:25)	Journal FR2	Temps présent	Ça se discute			Paris / Gr. Jeu	Journal belge	Studio Gabriel	Visions (23:35)	TV5
	YTV		Super Dave	Earthworm Jim	Bump...	Goosebumps	Must Be Mad!	Tarzan	Super Dave	Whose Line...	Neon Rider	Catwalk		YTV

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

La soirée d'André Laplante

CLAUDE GINGRAS

C'est une intéressante rencontre de deux générations que nous valait hier soir le concert public de Radio-Canada diffusé en direct de la salle Pierre-Mercure. La pièce de résistance du programme, le grand Quintette pour piano et cordes de Chostakovitch, qui monopolisait l'après-entracte de ses 34 minutes, réunissait le pianiste André Laplante, 45 ans, et quatre jeunes musiciens qui pourraient être ses enfants, soit les membres du Quatuor Alcan, formé en 1989.

Mais la différence d'âge n'était nullement apparente. Elle ne l'était pas visuellement, car Laplante, bien que grisonnant, entre en scène avec la lé-

gèreté d'un danseur de ballet. Elle ne l'était surtout pas au niveau de l'exécution, bien au contraire, car le pianiste afficha du commencement à la fin du Chostakovitch une concentration et une vigueur de jeu qui servirent manifestement d'appui et d'inspiration aux quatre jeunes cordistes.

Des concerts passés d'André Laplante ont révélé chez lui un chambriste de toute première grandeur. Impression confirmée hier soir, où l'heureux déroulement du quintette gravitait nettement autour du piano. Car il y eut des faiblesses au sein du quatuor : l'alto (nouveau depuis un an) a joué faux au premier mouvement et le premier-violon n'a pas donné la dimension voulue à la cantilène qui ouvre

le quatrième mouvement. En revanche, je dois reconnaître que les quatre voix du quatuor ont bien énoncé la fugue qui ouvre le deuxième mouvement. Mais d'un ensemble de cinq mouvements généralement trop prudent et quelque peu décousu, seul le troisième, l'électrisant Scherzo, fut pleinement satisfaisant, et ce grâce au même élan qui animait les cinq participants, Laplante en tête. La partition indique d'enchaîner les deux premiers mouvements, ce qui ne fut pas fait.

Avant l'entracte, le Alcan donna du Quatuor K. 387 de Mozart une lecture élégante et d'une justesse doublement appréciée puisque les jeunes musiciens y firent toutes les reprises.

À mon sens, cette soirée fut néanmoins celle d'André La-

plante. Lors d'un récital dans la même salle en mars dernier, le pianiste autrefois si inégal montra, notamment dans la monumentale Sonate en fa mineur de Brahms, une autorité et une dimension d'interprète insoupçonnées. La partie du programme qui lui était réservée hier soir le trouva en aussi grande forme pianistique et spirituelle.

Oublions une note complètement égarée vers la fin du deuxième *Moment musical* de Schubert. Les deux Schubert étaient intérieurs, raffinés. De même, le Mozart qui précéda. Ici, le risque était grand car la Sonate K. 282 débute par un adagio. Laplante ouvrait donc le concert entier par un mouvement lent. Il y réussit le double exploit de rester imperturbablement fidèle au tempo retenu qu'il avait choisi et de mainte-

nir l'intérêt de l'auditeur jusqu'à la fin du morceau qu'il donna avec ses deux reprises.

QUATUOR À CORDES ALCAN — Brett Molzan et Nathalie Camus (violons), Luc Beauchemin (alto) et David Ellis (violoncelle) — et **ANDRÉ LAPLANTE**, pianiste. Lundi soir, Salle Pierre-Mercure de l'UQAM. Concerts publics de Radio-Canada (radiodiffusion en direct).

Programme :
Sonate pour piano no 4, en mi bémol majeur, K. 282 (1774-75) — Mozart

Deux *Moments musicaux*, pour piano, op. 94, D. 780 (1823-27) : no 1, en do majeur ; no 2, en la bémol majeur — Schubert

Quatuor à cordes no 14, en sol majeur, K. 387 (1782) — Mozart

Quintette en sol mineur pour piano et cordes, op. 57 (1940) — Chostakovitch

En bref

À SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les événements marquant l'inauguration de l'orgue restauré de l'église Saint-Jean-Baptiste débutent dimanche par un récital donné à 16 h 30 par le titulaire actuel Jacques Boucher. Programme : oeuvres de Titelouze, Franck, Tournemire, Dupré et Bonnet.

FLOR REMPLACÉ

L'OSM fait savoir que, « pour cause de maladie », Claus Peter Flor sera remplacé par Yoel Levi au « Concert Gala » des 6 et 7 février. Chef de l'Orchestre Symphonique d'Atlanta, M. Levi avait dirigé l'OSM avec grand succès en mars dernier. Programme inchangé : Suite pour cordes de Janacek, Concerto pour violon de Mendelssohn, et Symphonie no 4 de Brahms.

GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON

TOUTE LA JOURNÉE

cinéRABAI

MARDIS et MERCREDIS 4,99\$

Pour informations, appelez 849-3444 de 11h00 à 22h00

DU 26 JANV. AU 2 FÉV. 1996

BERRI 1700, rue St-Denis - 283-7115
SCREAMERS L'ARMÉE SOUTERRAINE (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:00-6:45 Sem. 6:45

CENTRE-VILLE
TWO IF BY SEA (v. anglaise) (G) Sam. Dim. Mar. 1:00-6:45 Sem. 6:45
CASINO (v. française) (16 ans) 3:15-7:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:00-9:30
CARRINGTON (v. anglaise) (G) 1 Sam. Dim. Mar. 1:00-4:00-7:00-9:30 Sem. 4:00-7:00-9:30
LE PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:00-4:00-7:00-9:30 Sem. 3:05-5:05-7:05-9:05
12 SINGES (v. française) (13 ans) 12:30-3:30-6:45-9:30
12 SINGES (v. française) (13 ans) 12:30-3:30-6:45-9:30
LE PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:00-4:00-7:00-9:30 Sem. 3:05-5:05-7:05-9:05
VENUS DANS LA VIERGE (v. française) (13 ans) 7:00-9:30
BALTO (v. française) (G) 1:00-3:00-5:00

BROSSARD PV 417
Mél. (Québec) 860, boul. Taschereau - 447-1111
FROM DUSK TILL DAWN (v. anglaise) (G) Sam. Dim. Mar. 2:00-4:30-7:25-9:45 Ven. Lun. et Jeu. 7:25-9:45
12 MONKEYS (v. anglaise) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:45-4:25-7:05-9:45 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:45
BED OF ROSES (v. anglaise) (G) Sam. Dim. Mar. 1:35-3:30-5:20-7:20 Ven. Lun. et Jeu. 7:20-9:20
BALTO (v. française) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:50-3:40-5:15 Ven. Lun. et Jeu. 7:30-9:45
VENUS DANS LA VIERGE (v. française) (13 ans) 7:15-9:40
JUMANJI (v. anglaise) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:35-4:20-7:10-9:25 Ven. Lun. et Jeu. 7:10-9:25
12 SINGES (v. française) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:45-4:25-7:05-9:40 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:40
SCREAMERS (v. anglaise) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:30-3:35-5:35-7:40-9:50 Ven. Lun. et Jeu. 7:40-9:50

CARRIFOUR LAVAL 1730, boul. Le Carrefour - 688-3684
L'ŒIL DE FEU: GOLDEN EYE (v. française) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 4:00-9:35 Ven. Lun. et Jeu. 9:35
JUMANJI (v. anglaise) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:45-7:10 Ven. Lun. et Jeu. 7:10
TENSION (v. française) (16 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:15-4:00-8:00 Ven. Lun. et Jeu. 8:00
DONNEUR EST DANS LE PRÉ (LE) (v. française) (G) v. Sam. Dim. Mar. 2:00-4:20-7:05-9:20 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:20
CONFESSIONNEL (LE) (v. française) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 2:05-4:30-7:10-9:15 Ven. Lun. et Jeu. 7:00-9:15
CASINO (v. française) (16 ans) 8:15
BALTO (v. française) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:05-3:05-5:05-7:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:00-9:00
SCREAMERS (v. anglaise) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15 Ven. Lun. et Jeu. 7:15-9:15

MAIL CAVENDISH Cavendish (en Kildare) - 483-7111
BIG BULLY (v. anglaise) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:00-9:00
JUMANJI (v. anglaise) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:25-2:55-5:10-7:20-9:35 Ven. Lun. et Jeu. 7:20-9:35
MR HOLLAND'S OPUS (v. anglaise) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:25-4:00-6:45-9:30 Ven. Lun. et Jeu. 6:45-9:30
FATHER OF THE BRIDE 2 (v. anglaise) (G) v. Sam. Dim. Mar. 12:45-3:00-5:10-7:20-9:35 Ven. Lun. et Jeu. 7:20-9:35
EYE FOR AN EYE (v. anglaise) (13 ans) 7:10-9:20
DUNSTON CHECKS IN (v. anglaise) v. Sam. Dim. Mar. 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15 Ven. Lun. et Jeu. 7:15-9:15
TWO IF BY SEA (v. anglaise) (G) 7:00-9:15
BALTO (v. française) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:12-3:20-5:30-7:40 Ven. Lun. et Jeu. 7:30-9:40
TOY STORY (v. anglaise) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:00-3:00-5:00-7:15-9:05 Ven. Lun. et Jeu. 7:15-9:05
BED OF ROSES (v. anglaise) v. Sam. Dim. Mar. 12:45-2:45-4:45-7:00-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:00-9:00

BOUCHERVILLE PV 417
Mél. (Québec) 20, rue St-Jacques - 449-6484
SCREAMERS L'ARMÉE SOUTERRAINE (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:30-3:35-5:40-7:45-9:50 Ven. Lun. et Jeu. 7:45-9:50
12 SINGES (v. française) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:40-4:10-7:00-9:30 Ven. Lun. et Jeu. 7:00-9:30
DONNEUR EST DANS LE PRÉ (LE) (v. française) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:40-3:45-7:15-9:25 Ven. Lun. et Jeu. 7:15-9:25
JUMANJI (v. anglaise) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:20-3:35-5:40-7:45-9:45 Ven. Lun. et Jeu. 7:45-9:45
DEUX ESCROCS EN VACANCES (v. française) (16 ans) 7:00
TENSION (v. française) (16 ans) v. Sam. Dim. Mar. 5:45-9:50 Sem. 8:50
LE PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:50-3:45-5:40-7:35-9:30 Ven. Lun. et Jeu. 7:35-9:30

COMPLEXE DES JARDINS 103-314
AU PETIT MARGUERY (v. française) (G) 7:30-9:30-11:30-13:30-15:30-17:30-19:30
BOHEM ÉST DANS LE PRÉ (LE) (v. française) (G) v. Sam. Dim. Mar. 1:30-3:35-5:40-7:45-9:50 Ven. Lun. et Jeu. 7:45-9:50
MUSÉE DE MARGARET (LE) (v. française) 1:40-2:20-3:00-3:40
HUSSARD SUR LE TOIT (LE) (13 ans) (v. française) 1:30-4:05-6:45-9:20

CRÉMAZIE 1611, rue St-Jacques - 849-FILM
LE PLEUT DES ROSES SUR MANHATTAN (v. française) (13 ans) v. Sam. Dim. Mar. 1:00-3:20-5:10-7:05-9:15 Sem. 7:05-9:15

DE L'AUTEUR DE BLADE RUNNER ET TOTAL RECALL
PETER WELLER ROY DUPUIS
SCREAMERS
L'ARMÉE SOUTERRAINE
ALLEGRO
PV
CHRISTIAN SLATER MARY STUART MASTERSON
Il pleut des roses sur Manhattan
version française de Bed of Roses
Pour ses rêves, elle lui offre le rêve.

American Music Awards: Shania Twain domine, Alanis Morissette perd

d'après AP et CP
LOS ANGELES

La chanteuse country canadienne Shania Twain a continué hier d'accumuler les honneurs : elle a reçu le prix de la meilleure artiste dans sa catégorie à la soirée des American Music Awards, à Los Angeles.

La provocante chanteuse de Timmins, en Ontario, a été la seule lauréate canadienne, puisque la chanteuse rock native d'Ottawa Alanis Morissette n'a pas remporté de trophée dans les deux catégories où elle était en nomination.

Garth Brooks, choisi artiste country de l'année, a causé une commotion en laissant intentionnellement son trophée sur la scène : soutenant qu'il ne voulait pas se montrer irrespectueux mais qu'il ne croyait pas au concept d'« artiste de l'année », Brooks a dit tout simplement

qu'il laissait la son trophée. Et il est redescendu dans la salle. Tout de même, Brooks et les Eagles ont remporté trois trophées.

Le groupe californien réuni après une séparation de plusieurs années a mérité le prix du groupe contemporain préféré, celui du meilleur groupe pop et celui du meilleur groupe pour *Hell Freezes Over*.

La diva pop Mariah Carey a mérité le prix de la meilleure artiste soul-rock et celui de meilleure artiste pop-rock, devant Alanis Morissette.

Cette dernière a été devancée par Hootie and the Blowfish dans la catégorie révélation pop-rock.

Shania Twain, 30 ans, est en nomination pour quatre Grammys le mois prochain, et devrait également faire un malheur aux Junos, remis aux meilleurs artistes canadiens.

Mira Nair adapte le Kâma-sûtra au cinéma

Associated Press
JAIPUR, Inde

L'adaptation du *Kâma-sûtra* au cinéma, c'est pour bientôt. Mais ce n'est pas ce que vous croyez.

Le sujet du film est le sexe, bien sûr. Mais cela parlera davantage d'amour que de la manière de le faire, assure la réalisatrice indienne Mira Nair, qui termine actuellement son film, d'un budget de sept millions de dollars.

Mira Nair, qui a déjà réalisé *Salaam Bombay* (Camera d'Or du meilleur premier film au Festival de Cannes 1988) et *Mississippi Masala*, affirme qu'elle revient depuis longtemps de « faire un film historique et érotique tourné d'une manière contempo-

raïne ». L'idée d'adapter au cinéma ce manuel de l'amour et de ses préliminaires lui est venue alors qu'elle faisait des recherches dans son pays pour un projet sur Bouddha. Ces recherches « m'ont amenée à étudier les textes sur les liens entre Éros et le divin », expliquait-elle récemment dans un interview sur le tournage du film, dans l'ancien fort de Ramgarh dans le désert de l'ouest de l'Inde.

Mais dans l'Inde d'aujourd'hui on est beaucoup moins permissif que dans les siècles passés. Les producteurs ont réalisé que le label *Kâma-sûtra* pouvait mettre en danger le tournage et, quand ils ont demandé les autorisations officielles, ont donc appelé le projet *Tara et Maya*.

CINÉMA

Les recettes du week-end

La Presse publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films. En plus des films favoris du public, on trouvera les résultats obtenus par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, ainsi que ceux qui tiennent l'affiche depuis le plus grand nombre de semaines. Douze singes, mettant en vedette Bruce Willis et Brad Pitt, continue de dominer le palmarès des films les plus populaires de la semaine. Depuis quatre semaines qu'il est l'affiche, il a dépassé le million de dollars en entrées. *L'Armée souterraine* — en version originale anglaise *Screamers* — s'est hissé, dès sa première semaine en salles, parmi les dix films les plus courus de la semaine.

BOX-OFFICE		
Le Top 10		
Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulées
Douze singes.....	93766\$	34 1022028\$
L'Opus de M. Holland.....	71150\$	18 183495\$
L'Armée souterraine.....	70870\$	24 70870\$
Oeil pour oeil.....	52308\$	21 165986\$
Mr. Holland's Opus.....	50658\$	11 137149\$
Le bonheur est dans le pré.....	48461\$	5 119448\$
Jumanji v.f.....	46757\$	33 134834\$
Il pleut des roses.....	43545\$	21 43545\$
Screamers.....	35129\$	10 35129\$
Twelve monkeys.....	34881\$	14 487585\$

À souligner		
Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulées
Le bonheur est dans le pré.....	48461\$	5 119448\$
L'année Juliette.....	9494\$	1 9494\$
Les apprentis chevaliers.....	7528\$	9 162272\$

Toujours à l'affiche		
Recettes du week-end	Nombre de semaines	Recettes cumulées
Le confessionnel.....	47345	17 482640\$
Le hussard sur le toit.....	25615	17 613714\$
Ace Ventura l'appel.....	14975	12 1096149\$

Décès de l'éditrice Françoise Broquet

Françoise Broquet, bien connue du monde littéraire comme libraire et éditrice aux côtés de son époux, l'éditeur Marcel Broquet, est décédée en fin de semaine.

Le président de l'Association nationale des éditeurs de livres, Antoine Del Busso, a tenu à lui rendre hommage hier. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à l'Acadie, près de Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

Une pièce de Michael Ondaatje à Paris

Curieusement, c'est à Paris, et pas à Montréal, Québec ou Ottawa, que vient d'être créée, pour la première fois en français, la pièce du romancier canadien Michael Ondaatje, *Les œuvres complètes de Billy the Kid*. La pièce de ce romancier canadien connu, notamment pour ses ouvrages *L'homme flambe*, *Le Blues de Buddy Bolden*, sera à l'affiche jusqu'au 3 mars au Théâtre de la Colline, une salle réputée pour ses créations. Elle jouit d'une distribution prestigieuse, dont Maria Casares et Jean Vilar.

À vos affaires

AVEC MICHEL GIRARD
CE SOIR 21h30
OU JEUDI 19h30 OU DIMANCHE 14h30

Le rendement de votre REÉR a mauvaise mine ?
On vous propose des produits de rêve ?
Une bonne raison de regarder notre émission.

FONDS
La Presse
CKAC730
Radio Québec
OUVREZ, VOUS VERREZ.

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

FAMOUS PLAYERS ÉCRAN GÉANT! QUALITÉ DU SON!
4,99 EN MATINÉE REPRÉSENTATIONS AVANT 18h00
4,99 LA FIEVRE du MARDI
aussi le MERCREDI à 4,99\$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.B. (Greenfield Park)

Horaires du 28 janvier au 1 février 1996 ♦ INFO-FILM: 866-0111

PARISIEN 480 Ste Catherine o. 866-3856
NIXON V.F. (G) 4:30-8:20
APPRENTIS CHEVALIERS (G) 12:00-2:00
EYE FOR AN EYE (13+) 12:50-2:00-5:15-7:35-9:50
BIO-DOME V.F. (G) 12:05
GEORGIA V.F. (13+) 12:10-2:10-3:55-6:00-7:20-9:40
L'ANNÉE JULIETTE (G) 12:15-2:25-4:40-7:15-9:45
MIKE BUTTERFLY (G) 12:30-2:00-7:00-9:30
L'OPUS DE M. HOLLAND (G) 12:40-3:00-4:55-6:55
LES ANGES GARDIENS (13+) 12:35-3:00-5:15-7:35-9:50

CENTRE EATON 705 Ste Catherine o. 985-5730
GEORGIA (13+) 1:00-4:05-7:00-9:30
EYE FOR AN EYE (13+) 12:50-2:00-5:15-7:35-9:50
TOY STORY (G) 12:30-2:40-5:00-7:10-9:15
SABRINA (G) 1:10-1:45-7:05-9:40
BIG BULLY (G) 12:15-2:50-5:05-7:15-9:20
NIXON (G) 2:45-8:20
BIO-DOME (G) 12:40-6:30

LOEWS 954 Ste Catherine o. 861-7437
MR HOLLAND'S OPUS (G) 12:25-3:45-6:45-9:45
MARGARET'S MUSEUM (13+) 1:10-4:20-7:20-9:50
LEAVING LAS VEGAS (18+) 1:25-4:00-7:00-9:30
HEAT (18+) 2:45-8:20
GOLDENEYE (13+) 1:30-4:05-6:55-9:40

PALACE 6 688 Ste Catherine o. 866-6991
25 MATINÉES (avant 18h00)
2,50\$ EN SOIRÉE
GET SHORTY (13+) 1:45-4:10-7:20-9:45
TO DIE FOR (13+) 1:50-4:00-7:15-9:20
MONEY TRAIN (13+) 1:30-3:45-7:25-9:50
ASSASSIN (13+) 1:40-2:00-7:00-9:40
VAMPIRE IN BROOKLYN (18+) 2:00-4:30-7:10-9:30
JADE (18+) 1:35-3:50-7:05-9:05

DORVAL 260 av Dorval 631-8586
4,99\$ Les jours sauf le mardi 2,50\$
MR HOLLAND'S OPUS (G) 12:25-3:45-6:45-9:45
12 MONKEYS (13+) 7:05-9:45 dim. 2:05-7:05-9:45

25 Matinées (avant 18h00) 2,50\$ en soirée
GET SHORTY (13+) 7:15-9:30 dim. 2:15-7:15-9:30
MONEY TRAIN (13+) 7:20-9:35 dim. 2:20-7:20-9:35

GREENFIELD PARK 518 boul. Taschereau 671-6129
25 MATINÉES (avant 18h00)
2,50\$ EN SOIRÉE
GET SHORTY (13+) 7:20-9:30 dim. 2:00-7:20-9:30
MONEY TRAIN (13+) 7:05-9:10 dim. 2:15-7:05-9:10
JADE V.F. (18+) 7:40-9:45 dim. 2:30-7:40-9:45

F.P.B. 8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Dymally 697-8095
TOM AND HUCK (G) 12:30-2:30-4:35
GRUMPER OLD MEN (G) 7:20-9:45
BIO-DOME (G) 7:10-9:45 dim. 2:35-4:50-7:10-9:45
EYE FOR AN EYE (13+) 7:10-9:30 dim. 2:10-4:30-7:10-9:30
MR HOLLAND'S OPUS (G) 6:50-9:50 dim. 2:00-4:15-6:50-9:10
TOY STORY (G) 6:45-9:10 dim. 2:00-4:15-6:50-9:10
BIG BULLY (G) 7:00-9:05 dim. 2:15-4:20-7:00-9:05
LEAVING LAS VEGAS (18+) 7:05-9:30 dim. 2:15-4:25-7:05-9:30
HEAT (18+) 9:00 dim. 2:05-5:30-9:00

Nous avons fait notre part

pour AMF Technotransport.

**Nous avons trouvé un acheteur:
GEC Alsthom, le plus grand constructeur
de matériel ferroviaire au monde.**

**Nous avons présenté des offres généreuses
aux membres du personnel d'AMFT.**

Ils peuvent :

- s'ils comptent au moins huit années de service au CN, bénéficier d'une prime de 65 000 \$ comptant, quitter le CN, et accepter un poste chez GEC Alsthom à 18,61 \$ l'heure avec maintien des droits à pension et reconnaissance des années de service;

ou :

- s'ils sont âgés de 55 ans ou plus et ont cumulé 30 années de service au CN, accepter une prime d'incitation au départ volontaire s'élevant à 55 000 \$ en moyenne, et prendre leur retraite avec pleine pension;
- s'ils ont entre 48 et 55 ans, quitter le CN tout en recevant 65 pour cent de leur salaire jusqu'à 55 ans, âge auquel ils commenceront à toucher leur pension;
- s'ils comptent au moins huit années de service, accepter une prime de 65 000 \$ comptant et quitter le CN;
- s'ils ont au moins huit années de service, prendre un congé d'études de trois ans en continuant à recevoir leur plein salaire et à bénéficier de tous leurs avantages sociaux;
- revenir au CN et faire valoir leurs droits d'ancienneté.

**Nous avons mis en place toutes les conditions nécessaires
pour maintenir AMF Technotransport en activité.**



Canadien National

ACTUALITÉS

Les inondations submergent des villages de l'Hérault en France

Associated Press
MONTPELLIER, France

Après une nuit d'orages et de crues apocalyptiques, la région de Béziers, sous le choc, a compté ses morts hier. Sur la dizaine de communes submergées, le village de Puisserguier, traversé par une véritable vague de boue de deux mètres de haut, a vu mourir trois personnes, dont deux enfants. Une quatrième victime, un automobiliste, a été retrouvée à Puissalicon et trois autres occupants d'une voiture emportée par les eaux restaient portés disparus en fin de journée.

Le plan Orsec, déclenché vers 1 h du matin par la préfecture de l'Hérault dans ce secteur du nord-ouest de Béziers, était maintenu. La pluie a continué de tomber dans la journée et de nouveaux orages étaient prévus dans la soirée. Par ailleurs, les flots grossis des rivières de l'Orb, du Libron et de l'Hérault descendant désormais en lames vers le littoral, quelque 100 000 habitants de la région d'Agde et de Vendres risquaient d'être évacués. Les eaux du canal du Midi commençaient à leur tour à monter dangereusement.

Alain Juppé et son ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré se sont rendus sur place dans l'après-midi. Avant d'assister à une réunion de la cellule de crise de la sous-préfecture de Béziers, les deux hommes se sont rendus à Puisserguier, cette petite localité située à une quinzaine de kilomètres de Béziers. Sous un parapluie, le premier ministre est allé à la rencontre des habitants et des équipes de sauveteurs.

Hier, la petite localité de 3 000 habitants offrait un impressionnant spectacle de désolation : voitures et camions fracassés pêle-mêle contre les murs des maisons, baraques foraines et caravanes éventrées, manèges disloqués, grilles des maisons et devantures des commerces défoncées.

En début de soirée, l'évaluation des dégâts n'avait pu encore être faite, les sauveteurs et les autorités conduites par le maire Francine Senegas s'occupant en priorité de reloger les 500 sans-abri dans la crèche et le gymnase. Puisserguier avait déjà été touché par les graves crues de septembre 1992.

Les 600 secouristes et la soixantaine d'hommes-grenouilles mobilisés dans le secteur se

sont également employés à sonder les rivières, inspectant une centaine de voitures coulées, à la recherche d'éventuels occupants.

Les communes de Capetang, Maraussan et Maureillan, entre autres, sont elles aussi sinistrées. Une dizaine de localités au total se trouvaient toujours isolées hier. La ville même de Béziers a également été touchée, l'Orb étant sorti de son lit pour la troisième fois en deux mois.

L'ensemble des routes de la région sont coupées, rendues impraticables par les eaux ou des éboulements. Le préfet de l'Hérault, Bernard Monginet, ainsi que la gendarmerie, ont demandé à la population de renoncer à tout déplacement.

De leur côté, les services météorologiques assurent que les « orages, d'une intensité rare pour la saison » n'étaient pas prévisibles car très localisés, même si « on avait prévu effectivement des précipitations abondantes ».

Le phénomène a été amplifié par l'état des sols, déjà gorgés d'eau après les averses à répétition de ces dernières semaines. Vue du ciel, la région offrait hier soir le spectacle d'une vaste mare boueuse recouvrant champs et routes.

Incarcéré, John du Pont est accusé d'homicide volontaire

Reuter

NEWTOWN SQUARE, Pennsylvanie

Le millionnaire américain John du Pont, soupçonné du meurtre d'un champion de lutte, a été incarcéré hier au lendemain de son arrestation dans sa propriété des environs de Philadelphie.

Neuf chefs d'accusation ont été retenus contre lui, dont celui d'homicide volontaire. Il avait été capturé dimanche par la police après s'être retranché pendant plus de 48 heures dans sa résidence.

John du Pont, 57 ans, arrière-arrière-petit-fils de E.I. du Pont, fondateur de l'empire chimique et pharmaceutique DuPont, est soupçonné d'avoir abattu la suite d'une querelle le lutteur Dave Schultz, médaille d'or olympique en 1984, qui vivait avec sa femme et ses deux enfants dans le domaine de 325 hectares de du Pont à Newtown Square, près de Philadelphie.

Il a pu être capturé car il est sorti de chez lui pour réparer une chaudière.

« Son intention était de réparer la chaudière car il n'avait pas de chauffage. En quelques instants, nos équipes d'intervention rapide étaient sur le lieux et opéraient la capture », a dit le chef de la police locale.

« Il n'y a eu aucun coup de feu tiré et personne n'a été blessé », a-t-il ajouté.

Du Pont a eu une quinzaine de contacts téléphoniques avec la police qui l'a assiégé tout le week-end.

Les policiers se sont montrés particulièrement prudents car le forcené, qui a déjà participé à des épreuves olympiques de tir, est connu pour posséder de nombreuses armes.

Les voisins affirment que du Pont a toujours été excentrique mais que ce trait s'est accentué ces derniers mois. Il aurait ainsi pris l'habitude de parcourir la campagne en véhicule blindé.

Des intempéries meurtrières

Agence France-Presse
PARIS

Les violents orages dans l'Hérault (sud), dont le bilan provisoire s'élevait hier midi à 4 morts, surviennent un an après les intempéries très meurtrières de janvier et février 1995 qui avaient affecté une quarantaine de départements, faisant 16 morts, 4 disparus et de très nombreux dégâts, notamment sur la façade atlantique et l'est.

Ces intempéries avaient compté parmi les plus violentes survenues en France depuis une douzaine d'années :

● Juillet 1983 : des orages causent la mort de 11 personnes dont 7 campeurs en quelques jours en Aquitaine, Touraine, Charente et Dordogne.

● 14 juillet 1987 : une coulée de boue causée par des pluies diluviennes provoque la mort de 23 personnes au Grand-Bornand (Haute-Savoie).

● 3 octobre 1988 : de violentes précipitations orageuses isolent la ville de Nîmes (Gard). Le bilan est lourd : 9 morts, 1 disparu ainsi que deux morts dans un accident d'hélicoptère qui participait aux secours. 81 communes sont touchées.

● Janvier et février 1990 : cinq tempêtes d'une vio-

lence exceptionnelle provoquant inondations, incendies et chutes d'arbres se succèdent en France et dans plusieurs pays d'Europe, causant la mort de 81 personnes en France.

● 22 septembre 1992 : 46 morts et 7 disparus dans des inondations causées par de violents orages dans les départements du Vaucluse, de l'Ardèche, des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault et de l'Aude. Vaison-la-Romaine (Vaucluse) paye un lourd tribut : la rivière Ouvèze se transforme en torrent de boue, emportant tout sur son passage et faisant 37 morts.

● 22-23 septembre 1993 : 7 morts causés par des pluies diluviennes principalement dans le Sud-Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Une semaine plus tard trois morts sont à déplorer dans le Nord-Vaucluse.

● Novembre 1993 : de violentes trombes d'eau s'abattent sur la Corse, faisant 6 morts et un disparu. Ces inondations occasionnent 2 mds de FF (400 millions de dollars) de dégâts.

● Octobre et novembre 1994 : des pluies diluviennes dans le Sud-Est et en Corse font 4 morts et 3 disparus.

Viol d'une jeune Japonaise : le verdict contre les G.I.s. sera rendu en mars

Reuter
TOKYO

Le procureur du tribunal de Naha a requis hier une peine de dix ans de prison assortie de travaux forcés à l'encontre de trois marines américains jugés pour le viol d'une adolescente de 12 ans à Okinawa, a-t-on appris de sources judiciaires.

Le verdict sera rendu le 7 mars. Ce procès avait débuté le 7 novembre.

Marcus Gill, 23 ans, a plaidé coupable pour enlèvement et viol, tandis que ses co-accusés, Kendrick Ledet, 20 ans, et Rodrico Harp, 21 ans, ont reconnu avoir participé exclusivement à l'enlèvement.

La collégienne avait été enlevée le 4 septembre dernier dans une rue d'Okinawa alors qu'elle rentrait de faire des courses. Les trois hommes l'avaient jetée dans une camionnette pour la conduire sur une plage déserte où elle avait été battue et violée.

La Cour suprême du Japon avait rejeté une requête des familles des accusés exigeant qu'ils soient jugés ailleurs qu'à Okinawa, pour un procès plus serein et plus équitable.

Cette affaire a suscité une vive émotion au Japon. Quelque 47 000 militaires américains sont stationnés sur l'archipel. La moitié est basée à Okinawa, à la pointe sud du Japon.

Une commission américano-japonaise a été chargée d'étudier une réduction éventuelle des effectifs militaires.

SUBARU LEGACY

LEGACY
Modèle LSi

- Quantité limitée
- Pour un temps limité

Spécial

Équipement
complet

365\$*

- Transmission automatique
- Lecteur de DC (disque compact)
- Intérieur de cuir
- Roues de type "mag"
- Traction intégrale (4X4)
- Régulateur de vitesse
- Freins ABS à 4 circuits
- Banquette arrière rabattable divisée 60/40
- Climatiseur
- Lève-glace et verrouillage à commande électrique
- Coussins gonflables
- Chaîne stéréo AM/FM, lecteur de cassettes 6 haut-parleurs
- Toit ouvrant à télécommande
- Antenne à commande électrique

* Les mensualités de 365 \$ s'appliquent à la LEGACY 1995 modèle 4DL SI 4X4 EAT-TR en vertu d'un contrat de location de 24 mois moyennant un versement initial de 3 000 \$ ou échange équivalent. Taxes en sus. Allocation de 20 000 km par année. Sujet à l'approbation du crédit.

SUBARU AUTO CENTRE

Montréal (514) 937-4235

SUBARU RÉPENTIGNY

Repentigny (514) 585-9950

CARREFOUR SUBARU AUTO

St-Roch Laval (514) 625-1114

ST-JEAN SUBARU

St-Jean (514) 347-6555

CRISTOFARO SUBARU

Montréal (514) 270-1159

LACHUTE SUBARU

Brossard (514) 562-0262

CARON SUBARU

Valleyfield (514) 371-8511

A.D.M. Automobiles

SUBARU DE LAVAL (514) 668-6041

AUTOMOBILE LAVIGNE

St-Anne-de-Belleveue (514) 457-5327

SUBARU STE-AGATHE

St-Agathe-des-Monts (819) 326-1600

SUBARU ST-JÉRÔME

St-Jérôme (514) 438-2494

CONCEPT AUTOMOBILES

Granby (514) 372-2007

JOLIETTE SUBARU

Joliette (514) 755-1055

SUBARU LONGUEUIL

Longueuil (514) 677-6361

SUBARU ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe (514) 773-5262



SUBARU

L'atTraction intégrale

POUVOIR ÉCONOMISER
MAINTENANT tout en
INVESTISSANT
dans l'AVENIR.

LES REER AUTOGÉRÉS SANS FRAIS D'ADMINISTRATION

En matière de placement, nous savons que vous tenez à faire vos propres choix et à plus forte raison lorsqu'il s'agit de votre retraite. En vous donnant le plein contrôle, le REER autogéré d'Actions en direct contribue à vous bâtir un meilleur avenir. Qu'il s'agisse de fonds communs de placement, d'actions, d'obligations ou de bons du Trésor, un seul appel sans frais vous donne la possibilité de diversifier vos investissements. En tant qu'adhérent au Service V.I.P. Royal®, vous ne payez pas les frais d'administration annuels de 100 \$ aussi longtemps que vous maintenez un solde annuel de 15 000 \$ dans votre REER. Vous économisez donc maintenant en investissant pour demain. Ouvrez un REER autogéré avant le 29 février 1996 et épargnez en plus jusqu'à 100 \$ en frais de commission et de transfert. Renseignez-vous auprès d'une succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal, ou téléphonez au 1 800 363-3967.

ACTIONS EN DIRECT
BANQUE ROYALE

Membre du Groupe Financier Banque Royale

ACTIONS EN DIRECT
Services de courtage à escompte

* Marques déposées de la Banque Royale du Canada. Actions en direct Banque Royale est licenciée de l'Institut de la loi et du droit financier et des marques de commerce Action en direct. Membre F.C.P.E.